



# BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 9 – Juillet 2008



IRIS

EDITIONS





---

# LE BAROMETRE CONJONCTUREL DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Trimestriel • Juillet 2008

**Tous droits réservés**

Toute reproduction totale, partielle, ou sous forme transformée est interdite, sauf autorisation écrite de la part de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse – Cellule Analyse.

L'usage d'extraits de la présente publication en tant qu'exposé ou démonstration dans un article, livre ou fichier est permis, moyennant une mention claire et précise de la source.

Pour toute information concernant ce baromètre, veuillez prendre contact avec:

Madame Aynah Gangji

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) – Cellule Analyse

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

T 02/800 38 82 – F 02/800 38 17

email [anabru@mrbc.irisnet.be](mailto:anabru@mrbc.irisnet.be)

**© 2008 Région de Bruxelles-Capitale – Tous droits réservés**

E.R.: F. Résimont, Secrétaire général

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,  
Boulevard du Jardin Botanique 20 – 1035 Bruxelles

Editions IRIS – D/2008/6374/174



9 789078 580010

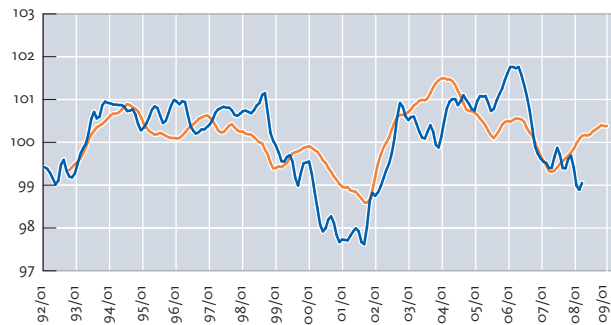
ISBN 9078580011



# Table des matières

<b>RÉSUMÉ</b>	<b>4</b>
<b>1. INDICATEURS CONJONCTURELS À BRUXELLES</b>	<b>5</b>
1.1. Evolution de l'indicateur coïncident de l'activité économique	5
1.2. Evolution de l'indicateur avancé de l'activité économique	5
1.3. Evolution de l'indicateur avancé du marché du travail	7
<b>2. TABLEAUX DE BORD</b>	<b>8</b>
2.1. Contexte international	8
2.2. Développements macroéconomiques nationaux et régionaux	13
2.3. L'économie bruxelloise	16
2.4. Marché du travail	18
2.5. Environnement	22
<b>3. CARACTÉRISTIQUES DE BRUXELLES</b>	<b>26</b>

## Cycle conjoncturel du chômage



## Cycle conjoncturel du PIB régional



## Prévisions à trois mois

Composante conjoncturelle du chômage	
Chômage DEI	
Composante conjoncturelle de l'activité économique	

Les estimations et commentaires se basent sur les informations disponibles en date du 10 juin 2008, sauf mention contraire.



## Résumé

- L'économie mondiale continue de subir les contrecoups du choc financier faisant suite à la crise du marché immobilier américain. En effet, celui-ci se propage et inflige de lourdes pertes aux marchés et aux institutions financières. A cela s'ajoute la course folle des prix du pétrole et des produits alimentaires ainsi que les mouvements de taux de change excessifs. Par conséquent, les différentes institutions internationales ont une nouvelle fois dû revoir leurs projections de croissance à la baisse dont le FMI qui a diminué son estimation pour 2008 de 0,5 point. Ainsi, la croissance économique mondiale devrait ralentir à 3,7% en 2008 contre 4,9% en 2007.
- Face à ce contexte difficile, la zone euro résiste plutôt bien en ce début d'année, marquant une croissance trimestrielle de 0,7% contre 0,4% au cours du quatrième trimestre 2007. L'Allemagne a particulièrement surpris les analystes par sa robustesse avec une hausse de 2,6% de son PIB. Néanmoins, un ralentissement est attendu pour le deuxième trimestre 2008. La forte hausse des prix réduit le pouvoir d'achat et donc la demande des ménages. En outre, les exportations européennes seront tôt ou tard affectées par l'euro fort. Enfin, les derniers indicateurs publiés par Eurostat ne sont guère porteurs de bonnes nouvelles. Seuls les chiffres relatifs au marché du travail sont encourageants. Le taux de chômage s'est en effet stabilisé à 7,1% depuis février de cette année.
- La crise financière et la forte hausse des prix poussent également le BFP à prédire un recul de la croissance du PIB au niveau belge sur la période 2008-2009. Celle-ci devrait atteindre 1,7% en moyenne annuelle en 2008 ainsi qu'en 2009 contre 2,7% en 2007. Cette baisse peut être expliquée tant par la diminution des exportations nettes que par celle de la demande intérieure. En effet, cette dernière après une période faste en 2007, devrait connaître un net recul en 2008.
- Comme l'anticipaient l'indicateur "coïncident" et l'indicateur avancé de l'économie, la croissance bruxelloise a connu un ralentissement en 2006. Une reprise était attendue dès le début de l'année 2007. Sur l'ensemble de la période 2007-2008, l'indicateur avancé reste orienté à la hausse, comme dans les précédentes versions de cette publication. L'économie de services bruxelloise pourrait réagir plus tardivement au ralentissement, national et international, attendu en 2008. En effet, à plus longue échéance, au début de 2009, l'indicateur avancé prévoit un net recul conjoncturel. Cependant, nous sommes dans une période d'incertitude conjoncturelle liée à la situation internationale et il faudra donc suivre l'évolution de ces indicateurs dans les prochains mois pour confirmer ces observations.
- Au niveau du marché du travail bruxellois, le premier trimestre 2008 s'est caractérisé par une baisse du chômage en Région de Bruxelles-Capitale plus forte que sur l'ensemble du territoire national. Cette diminution semble se poursuivre sur le deuxième trimestre de 2008. En mai, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés est passé sous la barre des 90.000. Néanmoins, l'indicateur avancé du marché du travail prévoyait une recrudescence dans le nombre de chômeurs pour ce début d'année. Il laisse en outre présager une prolongation de cette propension à la hausse dans les mois à venir mais semble montrer des signes de stabilisation au début de l'année 2009. Cette différence entre l'indicateur avancé et le nombre de DEI peut être expliquée par des effets structurels et par la difficulté de capter ces effets à court terme. Dès lors, dans les prochains mois, cet indicateur avancé sera revu afin d'essayer de tenir compte de ces changements structurels sur le marché du travail.

# I. Indicateurs conjoncturels à Bruxelles

## I.1. Evolution de l'indicateur coïncident de l'activité économique

L'indicateur composite de l'activité économique permet de refléter l'évolution actuelle de l'activité dans la Région de Bruxelles-Capitale. Cet indicateur est basé sur des données mensuelles. La disponibilité sur une période plus récente de cet indicateur "coïncident" permet de prolonger le cycle conjoncturel du produit intérieur brut (PIB) régional jusqu'en février 2008.

Afin de calculer cet indicateur, nous utilisons les composantes conjoncturelles des secteurs qui présentent l'évolution cyclique la plus semblable à celle du PIB régional. La production dans la Région de Bruxelles-Capitale est fortement spécialisée

dans les services et cet indicateur "coïncident" a été construit de façon à refléter cette structure tertiaire de la Région. L'indicateur agrège les évolutions conjoncturelles du chiffre d'affaires provenant de cinq activités tertiaires, à savoir, le commerce de gros, le transport urbain et routier, les postes et télécommunications, les activités informatiques et, enfin, les services aux entreprises.

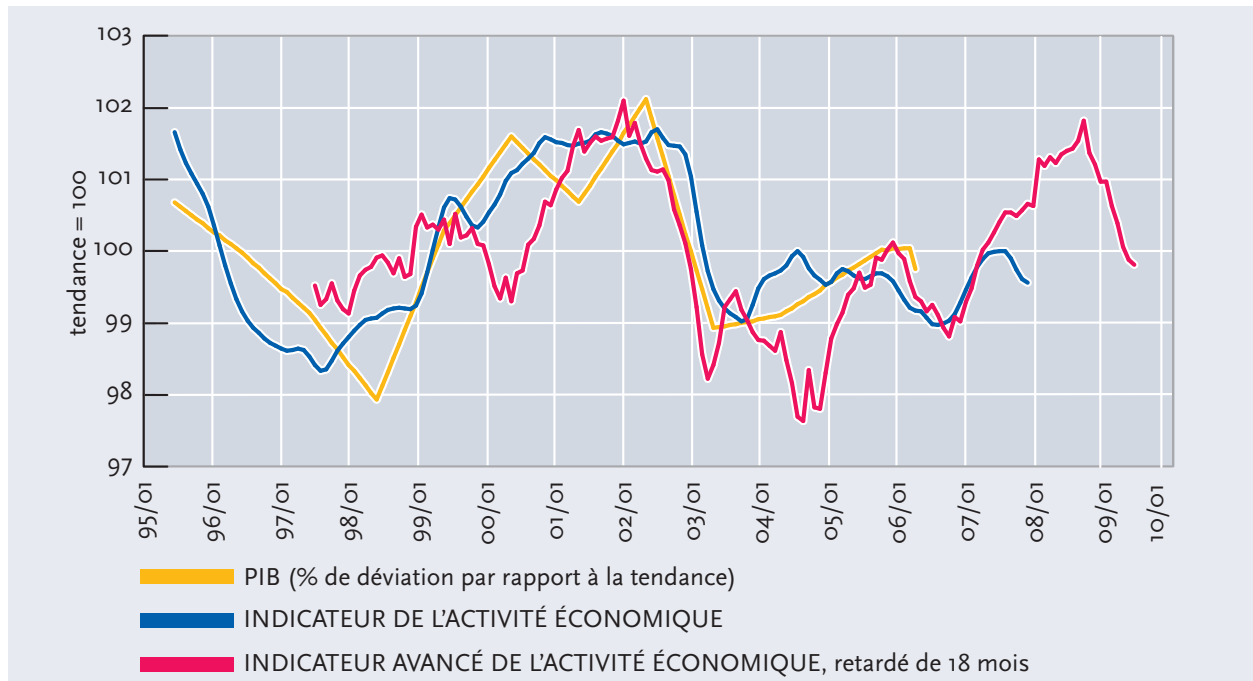
L'indicateur composite ainsi obtenu concorde avec le cycle conjoncturel du PIB de la Région. Il peut donc servir de série de référence pour l'étape suivante qui vise à établir un indicateur avancé de l'activité économique.

## I.2. Evolution de l'indicateur avancé de l'activité économique

L'indicateur avancé de l'activité économique anticipe la série de référence de l'activité économique, à savoir l'indicateur "coïncident" d'environ 18 mois. Il est construit sur base du cycle conjoncturel de deux séries qui présentent un caractère avancé par rapport à la série de référence. Il s'agit premièrement de la prévision des entrepreneurs du secteur des services aux entreprises concernant la demande générale, d'après l'enquête de la Banque Nationale de Belgique (BNB). Deuxièmement, l'indice des entrées de commandes dans l'industrie selon le SPF Economie est pris en compte. Ces séries ont été choisies car elles sont pertinentes économiquement, disponibles mensuellement et rapidement, et elles ont en outre un caractère précurseur.

Les 18 mois d'avance de cet indicateur sur la série de référence semblent relativement longs mais reflètent raisonnablement le temps nécessaire pour qu'une prévision de demande ou qu'une nouvelle commande se matérialise et se traduise in fine en une vente inscrite dans les déclarations de TVA. En théorie, le cycle de l'activité économique peut donc faire l'objet d'une prévision à plus d'un an. Néanmoins, la prudence dans l'utilisation de cet outil assez récent et la plus grande incertitude liée aux dernières observations nous invitent à nous focaliser en priorité sur l'évolution attendue pour le trimestre à venir.

GRAPHIQUE 1: Comparaison de l'indicateur composite avancé de l'activité économique avec l'évolution conjoncturelle selon l'indicateur de l'activité économique et le PIB de la Région de Bruxelles-Capitale



Source: ICN, SPF Economie-DGSIE, BNB et calculs propres.

Le graphique 1 présente le cycle conjoncturel du PIB régional, l'indicateur "coïncident" qui le reflète et l'indicateur avancé (décalé de 18 mois) qui l'anticipe. On constate que les évolutions de l'indicateur avancé et de l'indicateur "coïncident" de l'activité économique concordent assez bien avant 2004. La relance de la croissance du PIB bruxellois des années 2000-2002 ainsi que l'important ralentissement jusqu'en 2004 sont rappelés sur ce graphique. D'après le cycle conjoncturel du PIB régional, la reprise a eu lieu plus tôt à Bruxelles (dès la mi-2003) tandis que le retournement conjoncturel ne s'est opéré que vers la mi-2005 au niveau national selon la courbe synthétique globale de la BNB. L'Institut des Comptes Nationaux (ICN) a publié, en mars dernier, la nouvelle estimation du PIB de la Région de Bruxelles-Capitale pour 2006. Ce chiffre nous montre que, comme l'anticipaient l'indicateur "coïncident" et l'indicateur avancé de l'économie, la croissance bruxelloise a connu un ralentissement cette année-là. En effet, en 2006, le cycle conjoncturel du PIB bruxellois est à la baisse. Sur la base de l'indicateur "coïncident" de l'activité économique et de l'indicateur avancé de la conjonc-

ture, une reprise était attendue dès le début de l'année 2007. Sur l'ensemble de la période 2007-2008, l'indicateur avancé reste orienté à la hausse, comme dans les précédentes versions de cette publication mais une légère stagnation, voir une baisse selon l'indicateur coïncident, devrait avoir eu lieu fin 2007, début 2008. Cela laisse présager une période de conjoncture plutôt favorable à Bruxelles jusqu'à la fin de cette année. L'économie de services bruxelloise pourrait en effet réagir plus tardivement au ralentissement, national et international, attendu en 2008. A plus longue échéance, au début de 2009, l'indicateur avancé prévoit un net recul conjoncturel. Il est possible, en effet, que l'évolution actuelle plutôt défavorable du contexte international, et peut-être le contexte politique belge difficile, aient finalement des répercussions négatives sur l'économie bruxelloise. Ceci pourrait se traduire en une baisse des ventes enregistrées au début de l'année prochaine. Cependant, nous sommes dans une période d'incertitude conjoncturelle liée à la situation internationale et il faudra donc suivre l'évolution de ces indicateurs dans les prochains mois pour confirmer ces observations.

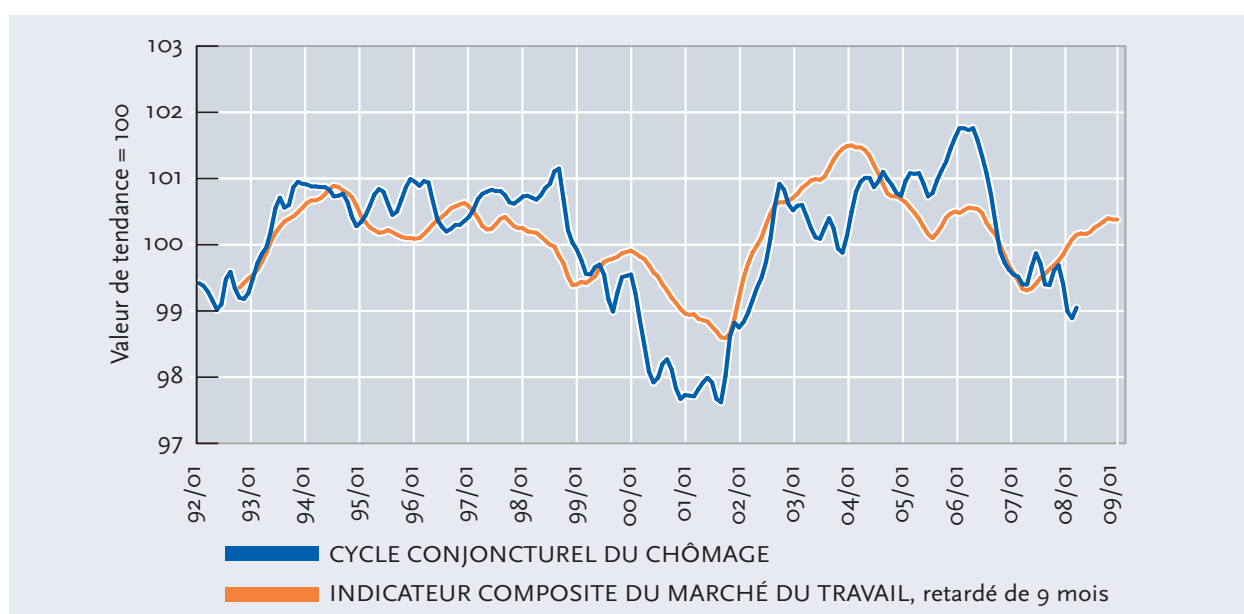


### 1.3. Evolution de l'indicateur avancé du marché du travail

L'indicateur avancé du marché du travail permet de prévoir l'évolution conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi à Bruxelles. Son caractère prévisionnel optimal est estimé à neuf mois. Il a été réalisé à partir de deux séries lissées et désaisonnalisées. La première est l'indice Federgon qui rend compte de l'évolution de l'activité intérimaire en

Belgique, l'intérim étant réputé réagir relativement vite aux changements dans la demande de travail. La seconde série est le nombre d'emplois vacants reçus et gérés par Actiris qui donne également un signal précoce de l'évolution de la demande. Les dernières données récoltées pour les deux statistiques concernent le mois d'avril.

GRAPHIQUE 2: Comparaison de l'indicateur avancé du marché du travail avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale



Source: Actiris, Federgon et calculs propres.

La composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emplois inoccupés dans la Région de Bruxelles-Capitale est présentée au graphique 2. Celui-ci compare cette statistique avec notre indicateur avancé du marché du travail décalé de 9 mois.

Depuis le pic jamais inégalé proche des 100.000 demandeurs d'emploi atteint début 2006, le cycle conjoncturel du nombre de chômeurs bruxellois connaît une tendance à la baisse, confirmée par les derniers chiffres d'Actiris relatifs au premier trimestre de 2008. Néanmoins, l'indicateur avancé du marché du travail prévoyait une recrudescence dans le nombre de chômeurs pour ce début d'année. Il laisse en outre présager une

prolongation de cette propension à la hausse dans les mois à venir mais semble montrer des signes de stabilisation au début de l'année 2009.

Cette différence entre l'indicateur avancé et le nombre de DEI peut être expliquée par des effets structurels et par la difficulté de capter ces effets à court terme dans notre modèle. Une des causes parmi d'autres de ces changements structurels est probablement le plan d'accompagnement et de suivi des chômeurs. Dès lors, dans les prochains mois, cet indicateur avancé sera revu afin d'essayer de tenir compte de ces changements structurels sur le marché du travail.

## 2. Tableaux de bord

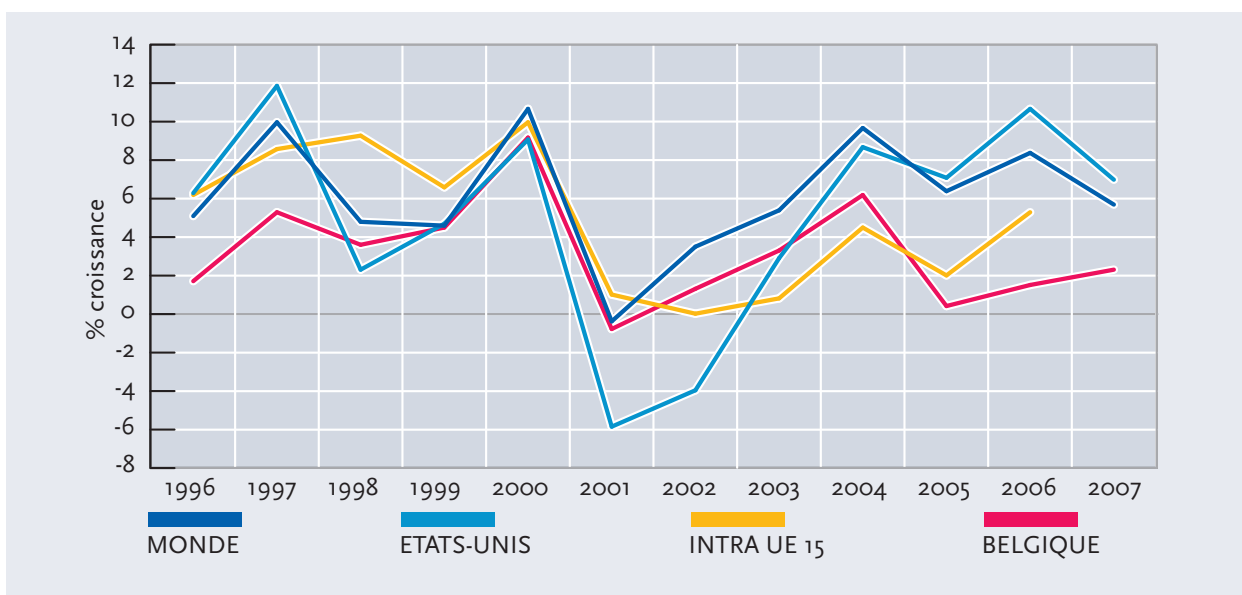
### 2.1. Contexte international

#### • Croissance économique

Confirmant les analyses menées dans le précédent baromètre, le choc financier mondial qui fait suite à la crise du marché immobilier américain continue de se propager et inflige de lourdes pertes aux marchés et aux institutions du système financier. Par conséquent, le niveau d'incertitude résultant des turbulences sur les marchés financiers reste inhabituellement élevé et pourrait avoir un impact plus large qu'on ne le pense sur l'économie réelle,

selon le FMI. A cela s'ajoute la course folle des prix du pétrole, des produits alimentaires, ainsi que des mouvements de taux de change excessifs. Par conséquent, les différentes institutions internationales ont une nouvelle fois dû revoir leurs projections de croissance à la baisse, dont le FMI qui a diminué son estimation pour 2008 de 0,5 point. Ainsi, la croissance économique mondiale devrait ralentir à 3,7% en 2008 contre 4,9% en 2007.

GRAPHIQUE 3: Evolution du commerce mondial en termes réels, 1996-2007



Source: Eurostat, Banque Nationale de Belgique, OMC.

Le ralentissement économique se fait plus particulièrement sentir dans les pays développés. Ainsi, aux Etats-Unis, les tourmentes immobilières et financières ont des répercussions particulièrement négatives sur l'économie, notamment en ce qui concerne la consommation des ménages et le marché du travail. En effet, les statistiques du marché de l'emploi américain montrent une nette diminution de l'emploi durant les cinq premiers mois de l'année. Le taux de chômage a atteint 5,5% en mai, soit son plus haut niveau en quatre ans. En outre, le durcissement des conditions de financement, la montée de l'inflation et l'effet de richesse négatif dû à la crise pèsent sur la consommation des ménages, celle-ci stagnante depuis le mois de décembre. La production manufacturière est également passée dans le négatif en février. Enfin, les investissements se sont fortement contractés suite à la baisse des commandes des biens d'équipement et des dépenses de construction. Le commerce extérieur est le seul secteur qui reste vigoureux sous l'effet, notamment, de la dépréciation soutenue du dollar. Par conséquent, la croissance du PIB a ralenti début 2008 bien qu'elle soit toutefois restée positive. Les nouvelles prévisions du FMI n'écartent pas la possibilité d'une légère récession pour l'économie américaine en 2008, celle-ci ne se redressant que progressivement en 2009. La Réserve Fédérale américaine (Fed) a également dû revoir à la baisse ses prévisions de croissance pour ces deux années, comprises entre 0,3% et 1,2% au lieu de l'intervalle 1,3%-2%. A plus court terme, la Fed compte toutefois sur le plan de relance budgétaire qui devrait produire ses effets au cours du troisième trimestre 2008 par la distribution de 110 milliards de dollars aux ménages américains, soit 1% du revenu disponible.

Malgré la propagation de la crise immobilière et financière américaine à l'ensemble de l'économie mondiale, l'activité est restée vigoureuse en 2007 au sein de l'Europe avec une croissance de 2,6% pour la zone euro. En outre, les résultats relatifs au premier trimestre 2008 laissent penser que la conjoncture s'est encore relativement peu dégradée en ce début d'année. La zone euro tient en effet

plutôt bien le choc face au ralentissement économique mondial, en affichant une accélération de sa croissance, celle-ci atteignant 0,7% contre 0,4% au cours du quatrième trimestre 2007. L'Allemagne a particulièrement surpris les analystes par sa robustesse avec une hausse de 2,6% de son PIB. Une telle vigueur trimestrielle n'avait plus été observée depuis 1996. Néanmoins, les économistes s'attendent à un ralentissement pour le deuxième trimestre 2008. La forte hausse des prix réduit le pouvoir d'achat et donc la demande des ménages. En outre, il est plus que vraisemblable que l'euro fort finisse par peser sur les exportations européennes. Enfin, les derniers indicateurs publiés par Eurostat ne sont guère porteurs de bonnes nouvelles. Ainsi, l'indicateur du sentiment économique<sup>1</sup> a reculé en mars pour la dixième fois consécutive, pour remonter légèrement en avril à -11,9. La BCE a ainsi dû revoir à la baisse ses perspectives de croissance. Pour la zone euro, elle table désormais sur une hausse de 1,7% du PIB en 2008 et 1,8% en 2009, contre des prévisions de 2% et 2,1% respectivement lors de ses dernières prévisions datant de décembre 2007. Comme remarqué dans le précédent baromètre, les chiffres relatifs au marché du travail sont par contre plus encourageants, le taux de chômage s'est en effet stabilisé à 7,1% depuis février.

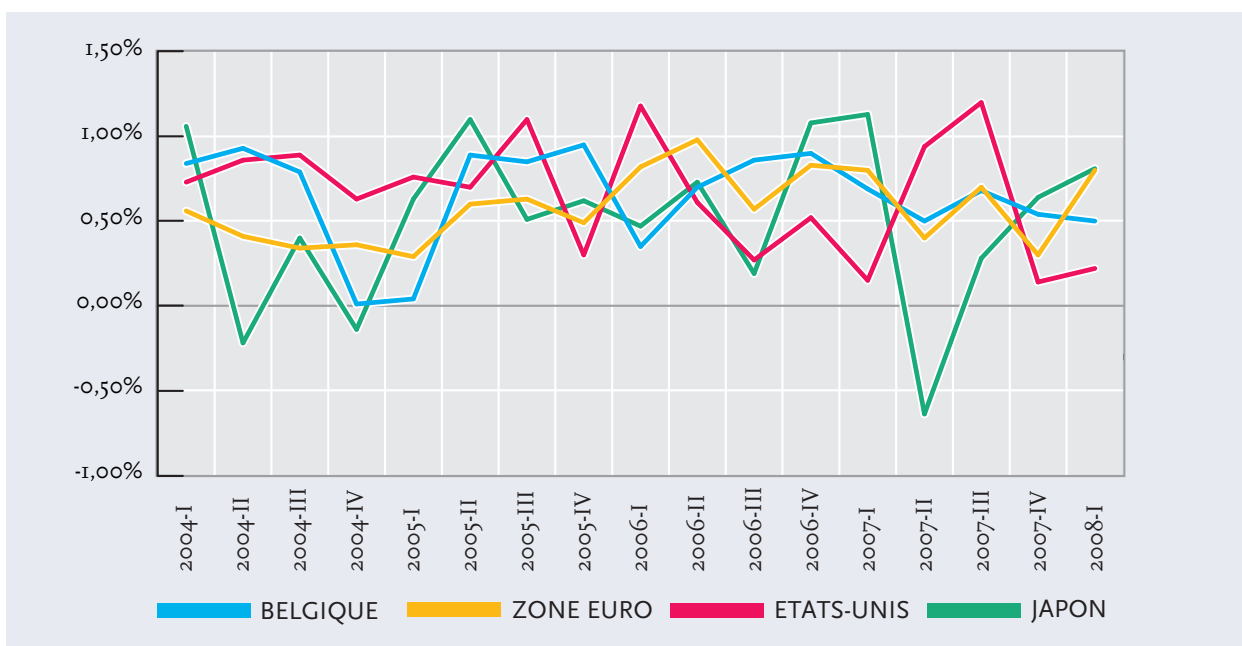
Au Japon, après les très bons résultats relatifs à la fin de l'année 2007, la croissance du PIB semble avoir ralenti lors du premier trimestre 2008, suite à la détérioration de la confiance des chefs d'entreprises et à un léger fléchissement de la croissance des exportations, toujours dans le cadre du ralentissement de l'économie américaine. A cela s'ajoute la forte montée des prix des matières premières et l'appréciation du yen par rapport au dollar. Cependant, le niveau des exportations reste élevé étant donné la vigueur de la demande des pays émergents d'Asie, qui représentent aujourd'hui près de la moitié des exportations japonaises. Selon les prévisions du FMI, la croissance japonaise devrait s'établir à 1,4% en 2008 et à 1,5% en 2009, contre 2,1% en 2007.

<sup>1</sup> L'indicateur du sentiment économique (publié par Eurostat) combine les statistiques relatives à la confiance des consommateurs et des chefs d'entreprises et constitue un bon indice avancé de l'évolution du PIB.

Du fait de la croissance de leur demande intérieure, de leur rôle grandissant dans le commerce mondial et du renforcement de leur cadre de politique économique, les pays émergents et en développement ont pu limiter jusqu'à présent les effets de contagion dus à la crise financière. Ces derniers sont en effet de moins en moins dépendants du cycle conjoncturel des pays développés. Par conséquent, leur croissance ne faiblit que légèrement et

devrait rester vigoureuse pour les années 2008 et 2009. Ainsi, selon les dernières prévisions du FMI, la croissance devrait atteindre 6,7% en 2008 et 6,6% en 2009, principalement tirée par la Chine et l'Inde. Néanmoins, si ces pays ne doivent pas conjuguer dans l'immédiat avec un risque de fort ralentissement de la croissance, ils doivent faire face à des tensions inflationnistes importantes.

GRAPHIQUE 4: Evolution trimestrielle du PIB en euros chaînés\*



\* Croissance à un trimestre d'intervalle, données désaisonnalisées et corrigées des effets calendaires, année de référence 2000.  
Source: Eurostat et calculs propres.

## • Politiques monétaires

Les banques centrales ainsi que les marchés financiers sont de plus en plus convaincus que l'inflation n'est probablement pas un phénomène temporaire. En effet, beaucoup de pays émergents produisent au maximum de leurs capacités, ce qui induit une pression sur les prix en plus de celle déjà exercée par l'augmentation des prix du pétrole et des produits intermédiaires et alimentaires. Cette pression inflationniste est exportée par les pays émergents vers les pays de l'Ouest, ce qui est une situation inverse à celle connue sur la période 2007-2008 où ces pays exportaient une pression déflationniste. Par

conséquent, depuis quelques semaines les banques centrales des pays émergents conduisent une politique monétaire restrictive. Ce qui diminue les prévisions en termes de production pour les pays émergents et par conséquent pour le monde.

Aux Etats-Unis, au milieu de l'incertitude considérable qui entoure l'ampleur, la durée et les répercussions des turbulences financières, la Réserve fédérale américaine (Fed) continue sa lutte contre la crise financière et la récession au travers d'une baisse de taux massive combinée à des mesures

destinées à soutenir la liquidité des marchés financiers. Elle a ainsi procédé à deux diminutions de son taux directeur en mars et en avril 2008. Au total, depuis l'éclatement de la crise sur les marchés des crédits hypothécaires à risque (« subprimes »), le taux de refinancement a été réduit de 3,25 points pour atteindre 2%. Elle a également procédé à de nombreuses injections de liquidités. En outre, le gouvernement américain envisage une réforme complète de son système de réglementation financière, notamment en élargissant les compétences de la Fed. L'idée serait de lui attribuer une mission supplémentaire : la surveillance des organismes financiers. La Banque d'Angleterre suit la même voie que la Fed mais dans une moindre mesure. Elle tente en effet d'atténuer la crise qui sévit actuellement sur son territoire par un abaissement de son taux directeur, passé de 5,75% à 5% entre le 6 décembre et le 10 avril.

Au sein de la zone euro, malgré le ralentissement économique mondial, le mot d'ordre de Jean Claude Trichet face à la situation complexe à laquelle les banques centrales sont confrontées reste la priorité donnée à la lutte contre l'inflation. Celle-ci a été de 3,6% en mai 2008 au sein de la zone euro. Il s'agit là d'un record historique (déjà atteint en mars 2008) depuis la création de l'Union économique et monétaire en 1999. Ce taux d'inflation est de loin supérieur aux objectifs souhaités par la Banque Centrale Européenne (BCE). L'Institut de Francfort craint en outre un effet de spirale inflationniste lié à la hausse des salaires qui s'ajusteraient aux nouveaux coûts de la vie. Inquiète de ce dérapage de prix, l'institution responsable de la politique monétaire a décidé de maintenir son taux directeur à un niveau élevé (4%). Toutefois, la crise financière actuelle oblige la BCE à prendre des mesures pour améliorer la liquidité des marchés afin de restaurer la confiance entre prêteurs. Ainsi, outre ses opérations de refinancement sur trois mois, elle a lancé pour la première fois de son histoire des opérations sur six mois. Au total, elle mettra 150 milliards d'euros à disposition des banques commerciales.

Au Japon, il est justifié de maintenir les taux d'intérêt inchangés, bien qu'il soit possible, de manière limitée, de réduire les taux d'intérêt qui sont déjà bas, si les perspectives de croissance se détérioraient substantiellement.

**TABLEAU 1: Evolution du cours de change du dollar US par rapport à l'Euro**

Dollars US par euro		
	Moyenne de la période	Fin de la période
2007-09	1,3896	1,4179
2007-10	1,4227	1,4447
2007-11	1,4684	1,4761
2007-12	1,4570	1,4721
2008-01	1,4718	1,4870
2008-02	1,4748	1,5167
2008-03	1,5527	1,5812
2008-04	1,5750	1,5540
2008-05	1,5557	1,5508

Source: BCE.

#### • Evolution du Brent et du dollar

Les politiques monétaires divergentes appliquées en Europe et aux Etats-Unis et les écarts grandissants entre les taux de financement ont accru la faiblesse du dollar, déjà fort bas lors de la dernière publication du baromètre. Les conséquences de cette dépréciation sont multiples. Elle a tout d'abord dopé les exportations nettes américaines et réduit le déficit courant des Etats-Unis à moins de 5% du PIB fin 2007. Deuxièmement, la contrepartie de la baisse du dollar américain est une appréciation de l'euro (mais également d'autres monnaies telles que le yen ou le dollar canadien), dont le rendement fait affluer les investissements étrangers. Au moment de la publication, un euro s'échangeait contre 1,5731 dollars<sup>2</sup>. Cette fermeté de la devise européenne pèse maintenant de manière inquiétante sur la compétitivité de la production européenne destinée à l'exportation en dehors de la zone euro. Enfin, la dégringolade du billet vert n'est pas sans conséquence sur l'évolution des prix de

<sup>2</sup> En date du 26 juin 2008.



l'énergie et des denrées alimentaires, deux postes importants dans le budget des ménages et conduisant à une accélération marquée de l'inflation. Les principales matières premières, qu'il s'agisse du pétrole, des métaux de base, des métaux rares ou

des produits alimentaires, ont atteint des sommets historiques ces derniers mois du fait de la forte demande des pays émergents et de l'arrivée massive des fonds spéculatifs.

GRAPHIQUE 5: Evolution du prix du pétrole brut



Source: U.S. Department of Energy, Energy Information Administration.

Plus particulièrement, le prix du pétrole a amorcé un cycle haussier à la fin des années 90. Cette tendance s'est confirmée ces dernières années et de manière plus marquée encore ces derniers mois, comme on peut l'observer à partir du graphique 5. Ainsi, de 18 USD en 1999, le cours du Brent est passé à 28 USD en 2000, à 38 USD en 2004 après une légère stabilisation entre 2001 et 2003, à 54 USD en 2005 et à 72 USD en 2007. En ce qui concerne 2008, depuis mars, la hausse des prix du brut s'est brutalement accélérée, nourrie par les craintes sur l'approvisionnement, la robustesse de la demande et la spéculation. A la clôture du présent baromètre, le baril de pétrole Brent de la Mer du Nord campait à plus de 135,37 USD, un record historique.

La demande de combustibles reste à la hausse notamment du fait de la croissance rapide des pays émergents, la Chine et l'Inde en tête. Elle est, en outre, soutenue par la dépréciation continue du dollar, dont la valeur n'a jamais été aussi basse. Cette faiblesse du billet vert rend le pétrole relativement moins cher et attire les investisseurs fuyant l'instabilité boursière. La situation est plus tendue du côté de l'offre, malgré la reconstitution des stocks américains de pétrole plus importante que prévue et la découverte d'un important gisement au Brésil. L'offre est en effet caractérisée par de fortes tensions géopolitiques dans les grandes zones pétrolières, notamment au Nigeria, en Iran et en Irak. De plus, l'Opep continue à maintenir la bride de sa production de brut car elle redoute une baisse de la demande du fait de la fin de l'hiver et de la crainte d'un ralentissement de l'économie américaine.

## 2.2. Développements macroéconomiques nationaux et régionaux

Les nouvelles “Perspectives économiques”<sup>3</sup> du Bureau Fédéral du Plan (BFP) pour la Belgique sont sorties le 21 mai 2008. Comme on le prévoyait dans la dernière version du baromètre, la crise immobilière aux Etats-Unis et la forte hausse des prix des matières premières et des produits pétroliers poussent le BFP à prédire un recul de la croissance du PIB belge sur la période 2008-2009. Celle-ci devrait atteindre 1,7% en moyenne annuelle en 2008 et en 2009 contre 2,7% en 2007 (tableau 2).

Cette baisse de la croissance est en partie attribuable à un recul de la demande intérieure en 2008 (1,8% en 2008 contre 2,9% en 2007) tant de la part des consommateurs que de la part des entreprises. La situation a donc changé puisqu’en 2007, toutes les composantes de cette demande ont eu une contribution positive sur la croissance du PIB.

En effet, si on observe la consommation des particuliers, le pouvoir d’achat des particuliers a été soutenu en 2007 par les nouvelles créations d’emplois, la hausse des salaires et l’augmentation des revenus de la propriété. Ce climat économique favorable a dynamisé les dépenses des ménages. En 2008, la progression du pouvoir d’achat et de la consommation des particuliers devrait être freinée par la diminution des créations d’emplois et par l’accélération de l’inflation. Quant aux investissements privés, après une année 2007 vigoureuse, ceux-ci connaissent également une baisse en 2008. Seule la consommation publique devrait rester soutenue.

En ce qui concerne les exportations, vu le contexte international, celles-ci devraient diminuer (4,3% en 2008 et 3,6% en 2009 contre 4,6% en 2007), ce qui entraînerait une contribution négative plus importante des exportations nettes au PIB en 2008.

TABLEAU 2: Taux de croissance annuelle du PIB en volume : comparaison entre la Région de Bruxelles-Capitale, le Royaume et l’UE-15

	Région de Bruxelles-Capitale	Belgique	UE-15
2000	3,5	3,7	3,9 (0,1)
2001	1,9	0,8	1,9
2002	3,4	1,5	1,1
2003	0,3	1,0	1,2
2004	2,5	3,0	2,3
2005	2,7	1,7	1,7
2006	2,2	2,8	2,9 (0,1)
2007(e)		2,7	2,7 (0,1)
2008(e)		1,7 (-0,2)	1,7 (-0,5)
2009(e)		1,7	1,5 (-0,7)

(e) Estimations. Entre parenthèses: différence par rapport au dernier baromètre.  
Source: Eurostat, ICN, BNB.

<sup>3</sup> “Perspectives économiques 2008-2013”, Bureau Fédéral du Plan (BFP), 21 mai 2008

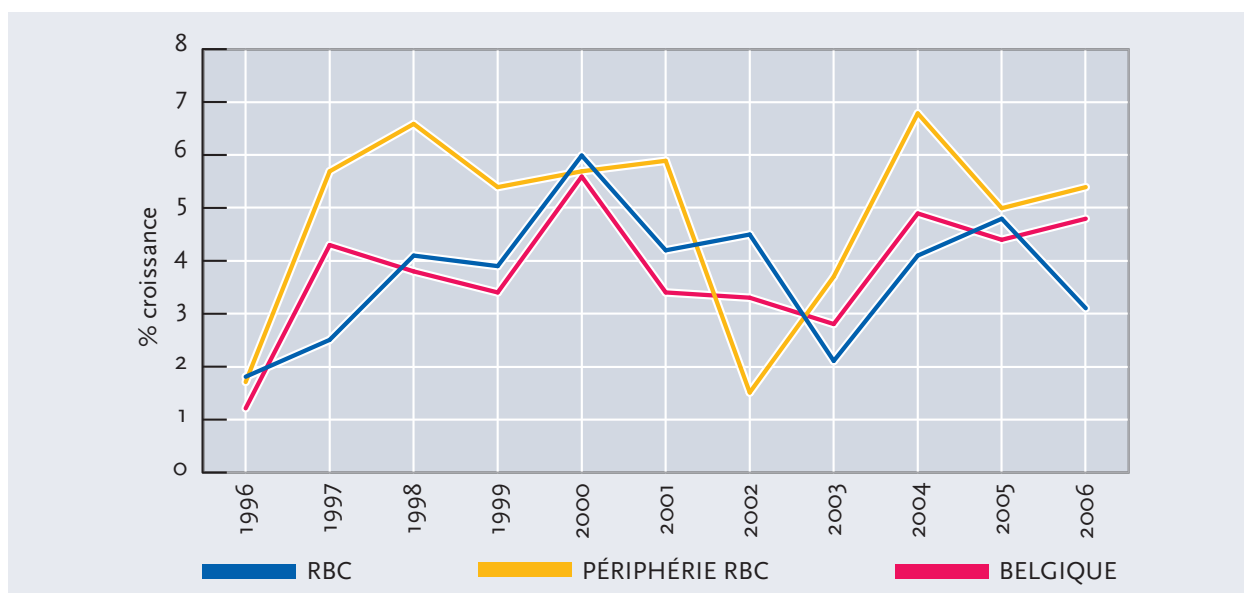
L'évolution de l'économie belge suit généralement le schéma conjoncturel européen puisque notre pays tire une partie importante de ses revenus des exportations, qui sont destinées en grande partie aux autres pays membres de l'Union européenne. Les estimations du PIB en volume de l'UE-15 de 2006 à 2009 ont été revues. Comme on peut le voir dans le tableau 2, l'année 2008 ne devrait finalement pas atteindre de meilleurs résultats au niveau européen qu'au niveau belge et même, en 2009, la Belgique devrait être plus performante que l'EU-15.

En mars, l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) a également publié de nouveaux chiffres en ce qui concerne le PIB de la Région de Bruxelles-Capitale. La croissance du PIB à prix courants en 2005 s'était finalement avérée meilleure (4,6%) qu'en moyenne dans le pays (4,2%). De plus, la structure sectorielle largement tertiaire de l'économie bruxelloise semble l'avoir rendue moins sensible à la hausse des prix enregistrée. Dès lors, comme l'indique le tableau 2, à prix constants, la Région avait enregist-

tré une croissance de son PIB largement plus favorable (2,7%) que le Royaume dans son ensemble (1,7%). Par contre, les prévisions parues pour 2006 semblent montrer une relation inverse entre la Région et le Royaume. En effet, la croissance du PIB à prix courants en 2006 (3,1%) est moins importante qu'en moyenne dans le pays (4,9%). Et bien que la structure sectorielle de Bruxelles amenuise cette différence, elle se confirme à prix constants (2,2% à Bruxelles contre 2,8% en Belgique).

Les caractéristiques sectorielles propres à Bruxelles peuvent sans doute expliquer le décalage entre le profil conjoncturel de la Région et celui du Royaume. Ainsi, comme le montre le graphique 6, en 2001 et 2002, Bruxelles poursuivait sa croissance à un rythme plus soutenu que le reste de la Belgique. En 2003, la valeur ajoutée bruxelloise a chuté brutalement et ne s'est pas aussi bien rétablie en 2004. Bien qu'en 2005, nous assistions à une légère reprise en moyenne annuelle, la croissance chute à nouveau en 2006 (graphique 6).

GRAPHIQUE 6: Croissance annuelle de la valeur ajoutée brute en Région de Bruxelles-Capitale, dans les arrondissements de la périphérie\* et en Belgique



\* La périphérie est définie comme le Brabant wallon et le Brabant flamand.

Source: ICN.

Comme nous l'indiquions déjà dans les éditions précédentes de ce baromètre, la croissance économique de la périphérie bruxelloise reste, depuis quelques années, globalement plus élevée que celle de la Région bruxelloise au sens strict, ou même

que celle du Royaume (graphique 6). En effet, rappelons que la fonction centrale de Bruxelles déborde du strict territoire régional. Les arrondissements limitrophes de la Région, à savoir Louvain, Hal-Vilvorde et Nivelles, disposent de plus

grands espaces et peuvent donc accueillir une production davantage industrielle. Leur situation particulière leur confère ainsi un profil de croissance plus marqué et largement en expansion ces dernières années. Cependant, même si en 2005 la croissance de la périphérie reste plus importante

qu'à Bruxelles et en Belgique, il n'y a qu'à Bruxelles que celle-ci ne connaît pas un recul. Mais comme le montre le graphique 6, ce recul a lieu entre 2005 et 2006 à Bruxelles alors que la Belgique et la périphérie bruxelloise entament déjà une légère remontée sur cette période.

### • Inflation

Compte tenu de l'étroitesse du territoire, des flux économiques qui traversent les différentes régions et des mécanismes communs d'indexation, les informations régionales relatives aux prix sont généralement reprises de statistiques nationales.

L'inflation s'est accélérée cette année en Belgique. Comme nous l'avons vu plus haut, ceci est lié à l'accroissement des prix des produits alimentaires et énergétiques. Dès lors, sur base des prévisions mensuelles publiées le 4 juin dernier par le BFP, le taux d'inflation annuel devrait s'élever à 4,3% en 2008, contre 1,8% en 2007 ce qui représente une augmentation importante comme les consommateurs ont pu le ressentir. En l'absence de nouveaux chocs sur les prix mondiaux, cette inflation devrait toutefois diminuer en 2009 pour atteindre un taux de 2,5%.

Selon les prévisions mensuelles de "l'indice santé" du BFP, le prochain dépassement de l'indice pivot devrait se produire en décembre 2008, entraînant une adaptation des allocations sociales et des salaires dans la fonction publique, respectivement en janvier 2009 et en février 2009.

TABLEAU 3: Evolution de l'indice des prix à la consommation

	Indice (2004 = 100)	Taux de croissance annuelle (%)
2007-10	107,1	2,2
2007-11	108,1	2,9
2007-12	108,4	3,1
2008-01	108,8	3,5
2008-02	109,6	3,6
2008-03	110,4	4,4
2008-04	110,7	4,2
2008-05	111,7	5,2
2008-06 (e)	111,4	5,0
2008-07 (e)	111,7	4,8
2008-08 (e)	111,7	4,9
2008-09 (e)	111,7	4,8

(e) Estimations.  
Source: Bureau Fédéral du Plan.

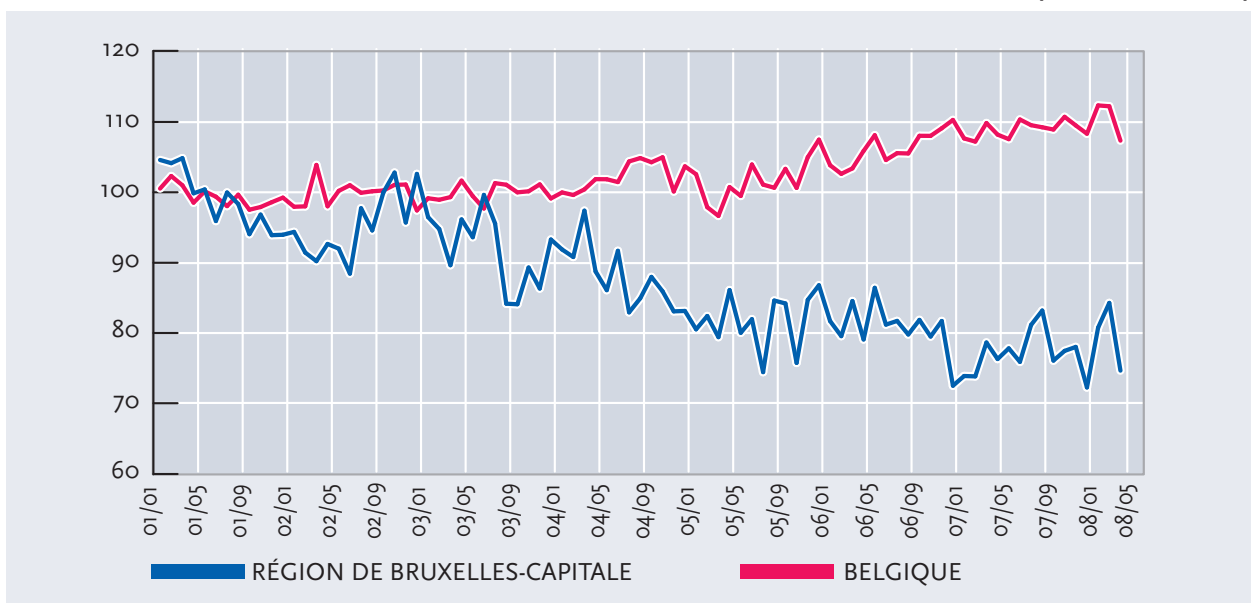
## 2.3. L'économie bruxelloise

### • La production industrielle

Le caractère urbain de la Région bruxelloise la prédispose moins que les autres régions au développement de l'industrie. Des écarts entre la Région et le reste du pays peuvent d'ailleurs apparaître au travers de plusieurs indicateurs statistiques tels que la contribution de l'industrie à la croissance du PIB

régional (cf. infra tableau 13) ou l'indice de la production industrielle (graphique 7). En effet, certaines branches industrielles qui connaissent une croissance rapide ces dernières années, telle que la chimie, sont moins représentées à Bruxelles.

GRAPHIQUE 7: Evolution de la production industrielle en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique (indices 2000=100)



Source: SPF Economie-DGSIE.

On observe sur le long-terme une tendance à la hausse du cycle conjoncturel de l'industrie en Belgique alors qu'à Bruxelles, celle-ci est très négative. Plus précisément, le graphique 7 nous montre qu'une reprise de la production industrielle s'est manifestée en Belgique à partir de la mi-2005 alors qu'elle était relativement stable depuis 2000. Bien que le cycle conjoncturel de la production se soit, lui aussi, réorienté à la hausse sur cette période à Bruxelles, il n'a permis qu'une stabilisation du niveau de la production industrielle étant donné la tendance sous-jacente très négative, et ce, jusqu'au deuxième semestre de 2006, comme le laisse apparaître le graphique 7. Celui-ci représente les indices de la production industrielle en Belgique et à Bruxelles, publiés par le SPF Economie. La fin de

l'année 2006 a ensuite été marquée par la restructuration des activités de la société VW (devenue Audi Brussels) à Forest. L'indice bruxellois était donc au plus bas au début de l'année 2007. Après avoir connu une certaine remontée à la fin du deuxième et au début du troisième trimestre, la fin de l'année 2007 est caractérisée, à nouveau, par une diminution du cycle conjoncturel de la production industrielle à Bruxelles. Depuis le début de l'année 2007, l'évolution bruxelloise reste ainsi globalement parallèle à l'évolution nationale de l'indice mais avec des variations plus marquées.

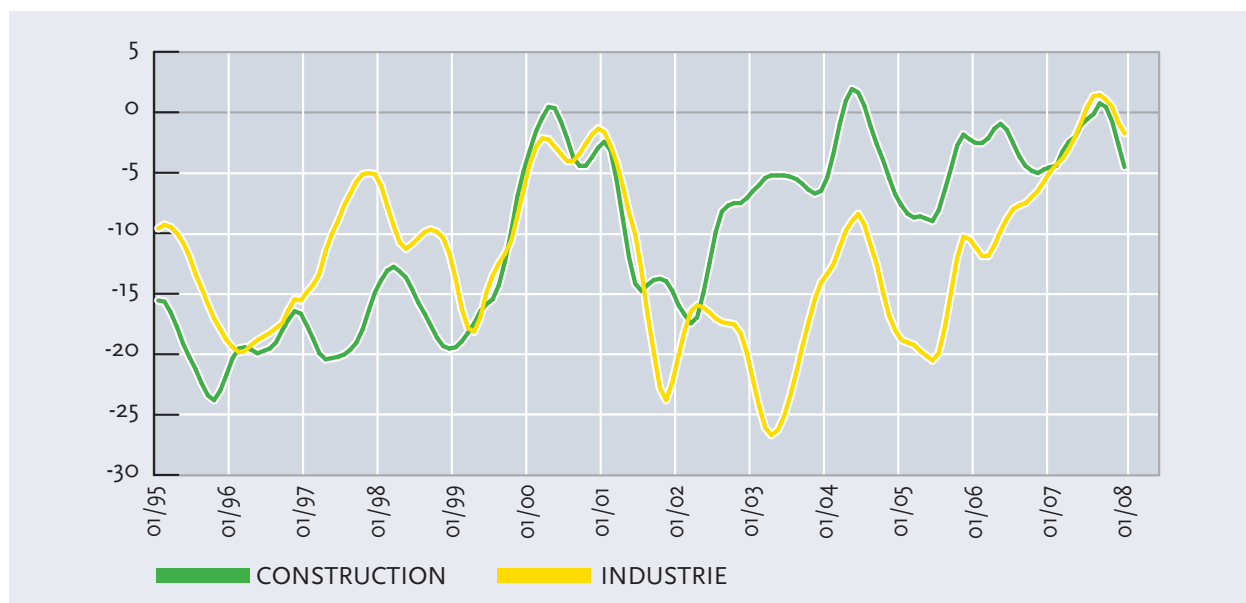
Le graphique 8 présente les résultats désaisonnalisés et lissés de l'enquête de la conjoncture menée par la BNB pour l'industrie et la construction.



Après une tendance positive de la confiance des entrepreneurs bruxellois de l'industrie entre mars 2006 et septembre 2007, cette confiance est orientée à la baisse depuis le mois d'octobre de la même année. Et depuis décembre 2007, la valeur chiffrée

de la courbe synthétique de l'industrie manufacturière redevient négative. C'est également le cas depuis novembre 2007 pour la courbe de l'industrie de la construction, comme l'indique le graphique 8.

GRAPHIQUE 8: Enquête sur la conjoncture dans l'industrie manufacturière et la construction en RBC\*



Source: BNB

\* Données désaisonnalisées et lissées.

Tant dans l'industrie manufacturière que dans la construction, on observe sur le graphique 8 le regain de confiance qui caractérisait la période de forte croissance de 2000-2001, le creux qui s'en-

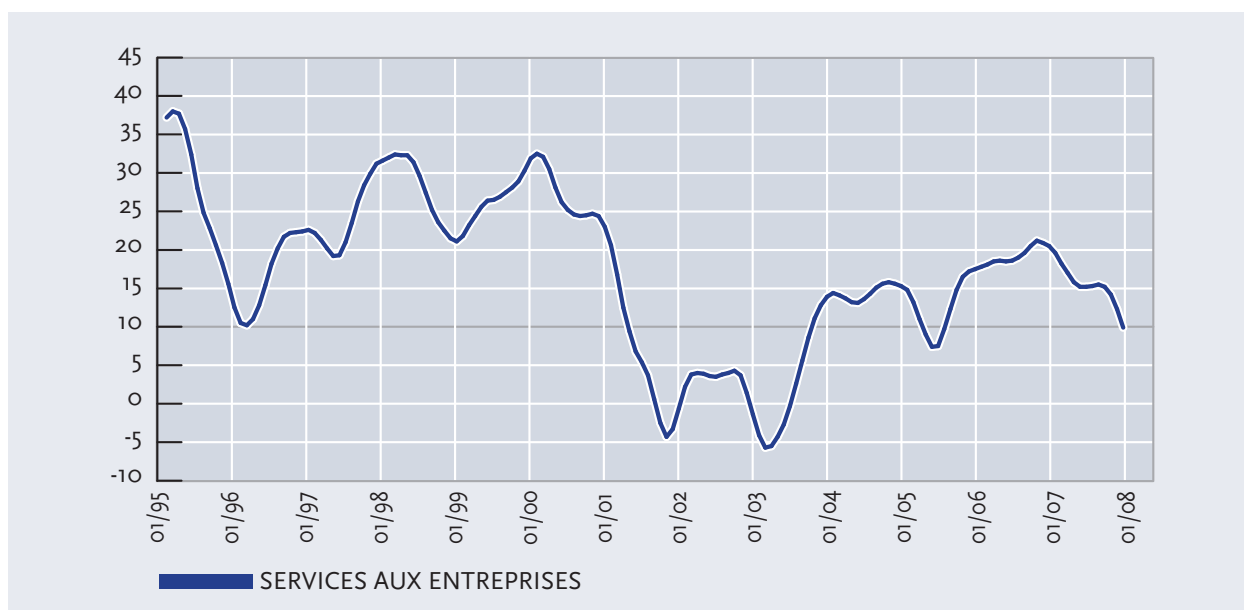
suit de 2002 à 2004, la reprise évoquée plus haut à partir du second semestre de 2005 et finalement la nouvelle diminution à partir de la fin 2007.

#### • Les services: nouvelles données sur la confiance des entreprises

Le graphique 9 présente les résultats désaisonnalisés et lissés de l'enquête de la conjoncture menée par la BNB pour les services aux entreprises. Afin que cette enquête puisse rendre compte de façon significative de la confiance des entreprises de la Région bruxelloise, l'IBSA a demandé à la BNB d'augmenter l'échantillon interrogé dans la capitale. Cet élargissement a été réalisé au premier

semestre de l'année 2007. Tout comme dans l'enquête nationale, ce sont les entrepreneurs de la branche des services aux entreprises qui sont interrogés. Pour rappel, avec les services d'intermédiation financière, les services aux entreprises représentent la part la plus importante de la valeur ajoutée marchande à Bruxelles.

GRAPHIQUE 9: Enquête sur la conjoncture dans les services aux entreprises en RBC\*



\* Données désaisonnalisées et lissées  
Source: BNB

Comme nous l'indiquions déjà dans la dernière édition du baromètre, les réponses des entrepreneurs de cette branche présentent un score synthétique positif nettement supérieur à celui observé dans l'industrie. Toutefois, la courbe n'atteint pas les niveaux élevés qu'elle a connus à la fin des années nonante et au début des années 2000. En

outre, la confiance des entreprises semble s'être retournée depuis la fin de l'année 2006. Cette baisse de confiance des entrepreneurs se serait cependant tassée à la fin du deuxième et au début du troisième trimestre de 2007 pour replonger depuis octobre 2007.

## 2.4. Marché du travail

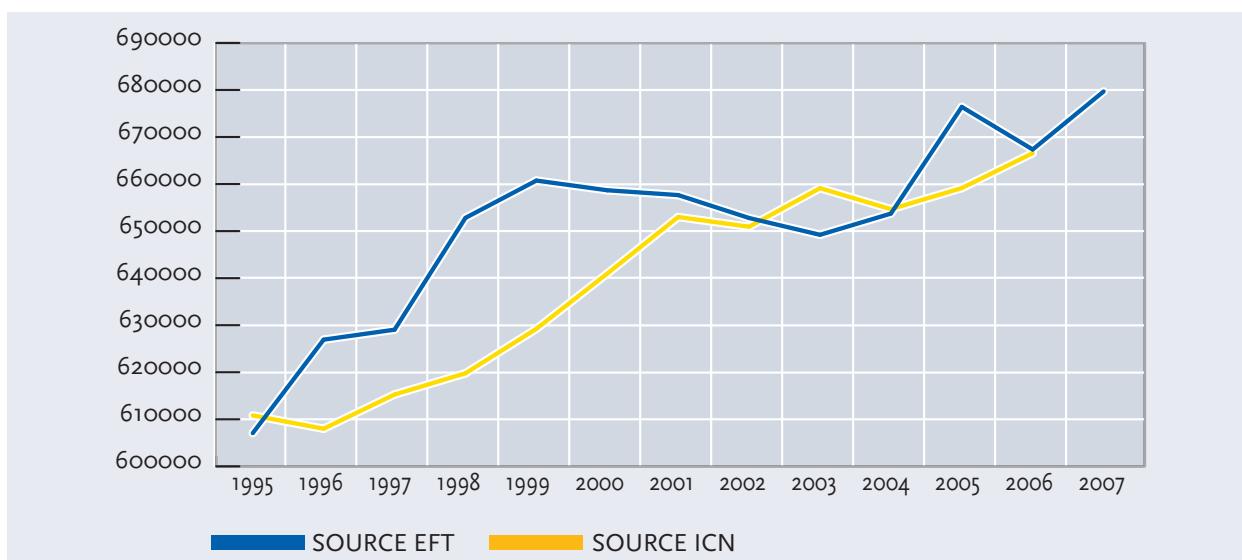
### • Emploi intérieur

TABLEAU 4: Emploi intérieur total (% de croissance annuelle)

	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2003	4 070 419 (0,01)	649 273 (-0,55)
2004	4 139 174 (1,69)	653 808 (0,70)
2005	4 235 310 (2,32)	676 590 (3,48)
2006	4 262 883 (0,65)	667 495 (-1,34)
2007	4 380 278 (2,75)	679 889 (1,86)

Source: SPF Economie-DGSIE (EFT).

GRAPHIQUE 10: Evolution de l'emploi intérieur



Source: ICN, SPF Economie-DGSIE (EFT).

Le tableau 4 et le graphique 10 nous donnent une image de l'évolution de l'emploi intérieur en Belgique et en Région de Bruxelles-Capitale sur les dix dernières années. Cet indicateur reflète le nombre d'emplois effectifs générés par l'activité économique au sein de la Région, occupés ou non par des Bruxellois. Deux sources différentes sont à notre disposition pour approcher cette variable. Il s'agit d'une part de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT) et d'autre part des données issues des comptes régionaux (ICN).

Malgré des divergences notables en fonction des sources utilisées, on observe une forte croissance de l'emploi effectif durant la deuxième moitié des années 90 ainsi qu'un léger essoufflement au début des années 2000. Par la suite, les résultats issus de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT) de la DGSIE mais également celles de l'ICN arborent une nouvelle période de croissance entre 2004 et 2007.

Les premiers résultats relatifs aux comptes régionaux pour l'année 2006 étant sortis, il nous est possible de les comparer aux statistiques de l'EFT. On observe que les deux sources se rejoignent pour dire que le niveau de l'emploi intérieur au sein de la Région tourne autour des 667.000 emplois en 2006.

Si la tendance poursuivie par les chiffres de l'ICN continue de rejoindre les résultats de l'EFT, l'année 2007 sera vraisemblablement caractérisée par une hausse de l'emploi intérieur. En effet, les derniers résultats issus de l'EFT de la DGSIE relatifs au quatrième trimestre 2007 ayant été publiés, ils nous permettent de dresser un bilan définitif pour cette année. Entre 2006 et 2007, l'emploi total en Belgique a progressé d'un peu plus de 117.000 unités, soit une croissance de 2,8%. Au niveau régional, la création d'emploi à Bruxelles s'est élevée à 12.394 unités (+1,18%). Au total, la Région employait 679.889 personnes. Par conséquent, un emploi belge sur six est généré par la Région bruxelloise.

## • Taux d'emploi

TABLEAU 5: Comparaison du taux d'emploi en % de la population de 15 à 64 ans

	UE-15	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2002	64,2	59,9	54,5
2003	64,4	59,6	53,2
2004	64,8	60,3	54,1
2005	65,4	61,1	54,8
2006	66,2	61,0	53,4
2007	66,9	62,0	54,8

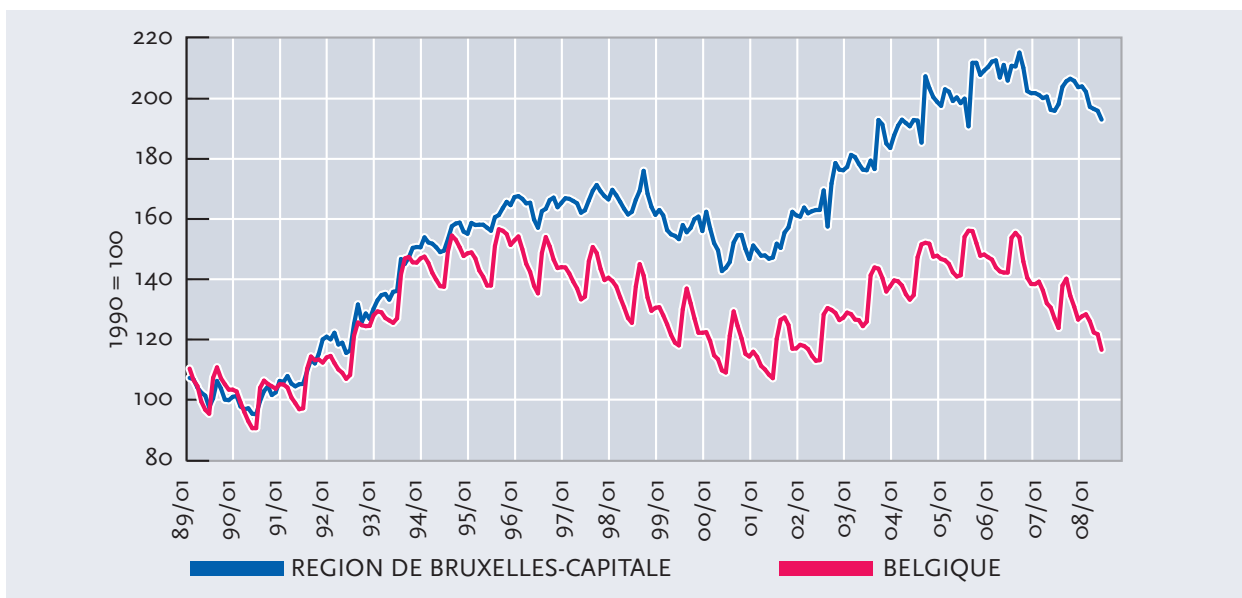
Source: Eurostat et SPF Economie-DGSIE.

En 2000, au sommet européen de Lisbonne, un objectif de taux d'emploi de 70% pour l'ensemble des 15-64 ans à l'horizon 2010 a été fixé. En 2007, à trois ans de la date butoir, cet objectif n'a pas encore été atteint, ni par la Belgique ni par la Région, selon les chiffres définitifs de l'Enquête sur les Forces de Travail. En outre, si la Belgique semble montrer des signes de rapprochement vers

la norme européenne, les choses sont moins évidentes pour la Région bruxelloise. Ainsi le taux d'emploi belge est en augmentation presque constante sur les six dernières années et équivaut en 2007 à 62,9%. Cette tendance à la hausse ne s'observe pas pour la Région et le taux d'emploi bruxellois atteint 54,8% en 2007.

## • Chômage

GRAPHIQUE 11: Indice du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique (1990 = 100)



Source: Actiris.

TABLEAU 6: Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (données administratives)

	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2006-II	573 307	96 541
2006-III	621 764	98 504
2006-IV	570 214	95 062
2007-I	547 034	93 122
2007-II	511 873	91 313
2007-III	553 870	95 323
2007-IV	517 058	94 927
2008-I	505 702	92 197

Source: Actiris.

TABLEAU 7: Taux de chômage (données administratives)

	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2006-II	12,0%	21,0%
2006-III	13,0%	21,4%
2006-IV	11,9%	20,7%
2007-I	11,4%	20,3%
2007-II	10,7%	19,9%
2007-III	11,5%	20,8%
2007-IV	10,8%	20,7%
2008-I	10,5%	20,1%

Source: Actiris.

TABLEAU 8: Taux de chômage\* (données d'enquête)

	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2002	7,6%	14,7%
2003	8,2%	15,7%
2004	8,5%	15,9%
2005	8,5%	16,5%
2006	8,3%	17,7%
2007	7,5%	17,2%

\* Selon la définition de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Source: SPF Economie-DGSIE (EFT).

Le premier trimestre 2008 s'est caractérisé par une baisse du chômage en Région de Bruxelles-Capitale plus forte que sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, en moyenne, sur les trois premiers mois de l'année, on dénombrait 505.702 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) pour la Belgique dans son ensemble, soit une baisse trimestrielle de 2,2%. En Région bruxelloise, les DEI étaient au nombre de 92.197, conduisant la baisse trimestrielle régionale à 2,9%. Celle-ci est de loin supérieure à celle affichée lors du dernier trimestre 2007 (-0,42%). La diminution du nombre de demandeurs d'emploi est particulièrement marquée pour la classe d'âge des moins de 25 ans (-6,1%) mais également pour les chômeurs de longue durée (-3,9%).

Cette baisse du nombre de demandeurs d'emploi semble se poursuivre sur le deuxième trimestre de 2008. En mai, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés est passé sous la barre des 90.000, niveau qu'elle n'avait plus atteint depuis août 2005. Ce trimestre s'est également caractérisé par l'implémentation d'antennes ACTIRIS, sous forme de maisons de l'emploi à Saint-Gilles, Anderlecht et Auderghem. Ces centres rassemblent en un seul lieu tous les acteurs investis dans l'aide à la recherche d'emploi tels que les ALE, les CPAS ou ACTIRIS. L'objectif consiste à favoriser les synergies entre les acteurs locaux mais également de personnaliser les relations avec les demandeurs d'emploi. Une nouvelle antenne devrait ouvrir prochainement à Forest. L'objectif ultime consiste à ouvrir 19 centres.

Etant donné ces considérations, on observe une baisse du taux de chômage administratif sur le premier trimestre 2008 à 20,1%, contre 20,7% au trimestre précédent. Ce taux de chômage est plus élevé que celui issu des données de l'Enquête sur les Forces de Travail qui équivaut selon les chiffres définitifs à 17,2% pour l'année 2007. La définition du chômage utilisée par l'enquête repose sur les notions employées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Ce dernier considère comme chômeur toute personne de 15 ans et plus qui au cours de la période de référence était sans travail, disponible pour travailler et à la recherche d'un emploi.



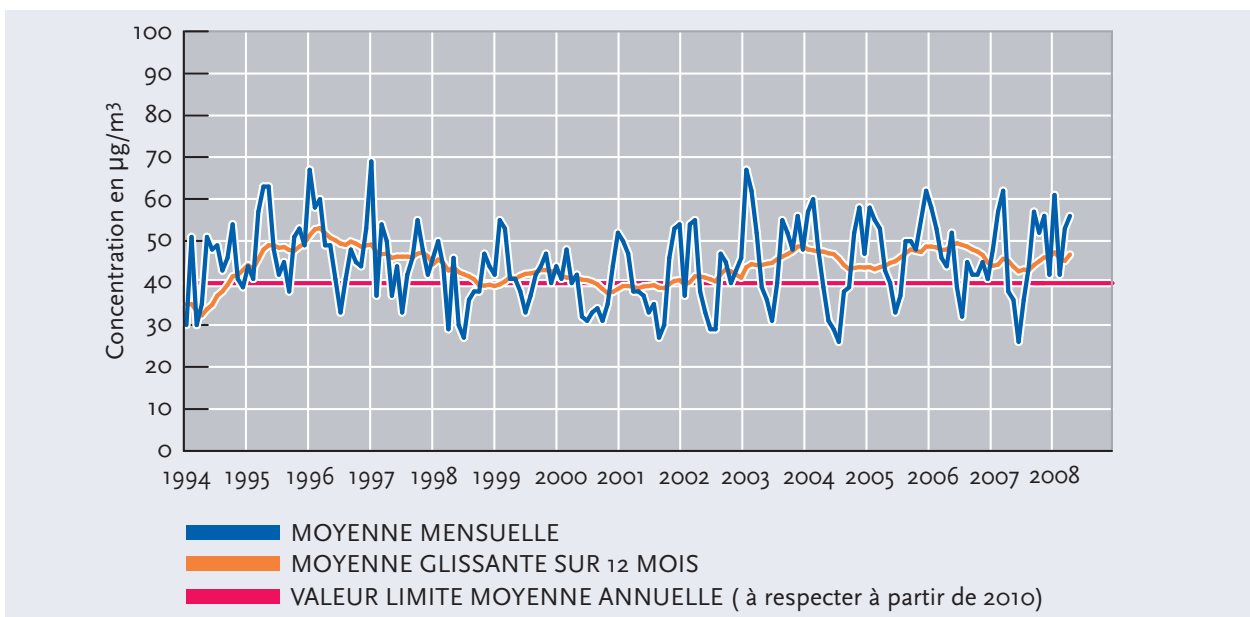
## 2.5. Environnement\*

### • Qualité de l'air

Le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) est un polluant nocif pour la santé humaine mais également pour l'environnement (contribution à la formation d'ozone, à l'acidification et à la formation de particules de nitrates). Cette pollution est liée aux émissions d'oxydes d'azote produites lors des processus de combustion à haute température. Celles-ci se partageaient, en 2006, entre les transports (45%), la consommation énergétique (logements 24%, services 12% et industries 2%), l'incinération (15%) et la cogénération (2%).

Le graphique 12 présente la concentration en NO<sub>2</sub> à la station de Molenbeek, station choisie pour sa localisation urbaine. L'analyse du graphique nous révèle que les concentrations en NO<sub>2</sub> se maintiennent à un niveau relativement constant à travers le temps et souvent supérieur à la future norme européenne. Le respect de cette norme, d'application à partir de 2010, exigera des changements drastiques dans différents secteurs et à différents niveaux.

GRAPHIQUE 12: Evolution des concentrations moyennes en NO<sub>2</sub> relativement à la future norme européenne - station de Molenbeek (1994-mai 2008)



Source: IBGE.

Comme évoqué dans les publications précédentes, les pics de pollution estivaux (ozone troposphérique) et hivernaux (particules, oxydes d'azote) constituent également un sujet de préoccupation concernant la qualité de l'air bruxellois.

L'Union européenne impose une gestion locale de ces pics de pollution par des mesures garantissant une réduction des émissions de polluants.

Les particules fines ou "PM<sub>10</sub>" (acronyme désignant l'ensemble des particules de diamètre

inférieur à 10 micromètres, sans distinction de composition) présentes dans l'air ambiant proviennent de différentes origines : particules primaires, émises directement par les activités humaines (trafic, industrie, chauffage, etc.), particules secondaires, formées par réactions chimiques à partir d'autres polluants présents à l'état gazeux (nitrates, sulfates, ammonium) et particules d'origine naturelle, provenant par exemple de l'érosion des sols. En Région bruxelloise, le secteur du transport représente la principale source d'émission de PM<sub>10</sub>. Les processus industriels et la consommation énergé-

\* Ce chapitre a été réalisé par l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE).

tique des secteurs tertiaire et résidentiel contribuent de façon plus marginale à ces émissions.

En raison de leur petite taille, les PM<sub>10</sub> sont susceptibles d'être transportées par les masses d'air sur de longues distances et, de ce fait, les concentrations mesurées à Bruxelles ne résultent pas uniquement d'émissions locales.

Les séries temporelles de concentrations de PM<sub>10</sub> mesurées dans certaines stations représentatives ont été analysées afin de caractériser l'importance relative des diverses contributions, internes et externes à la Région, sur les concentrations mesurées :

- pollution de fond (station située à Vielsalm, non affectée par des sources locales);
- pollution urbaine de fond combinée à la contri-

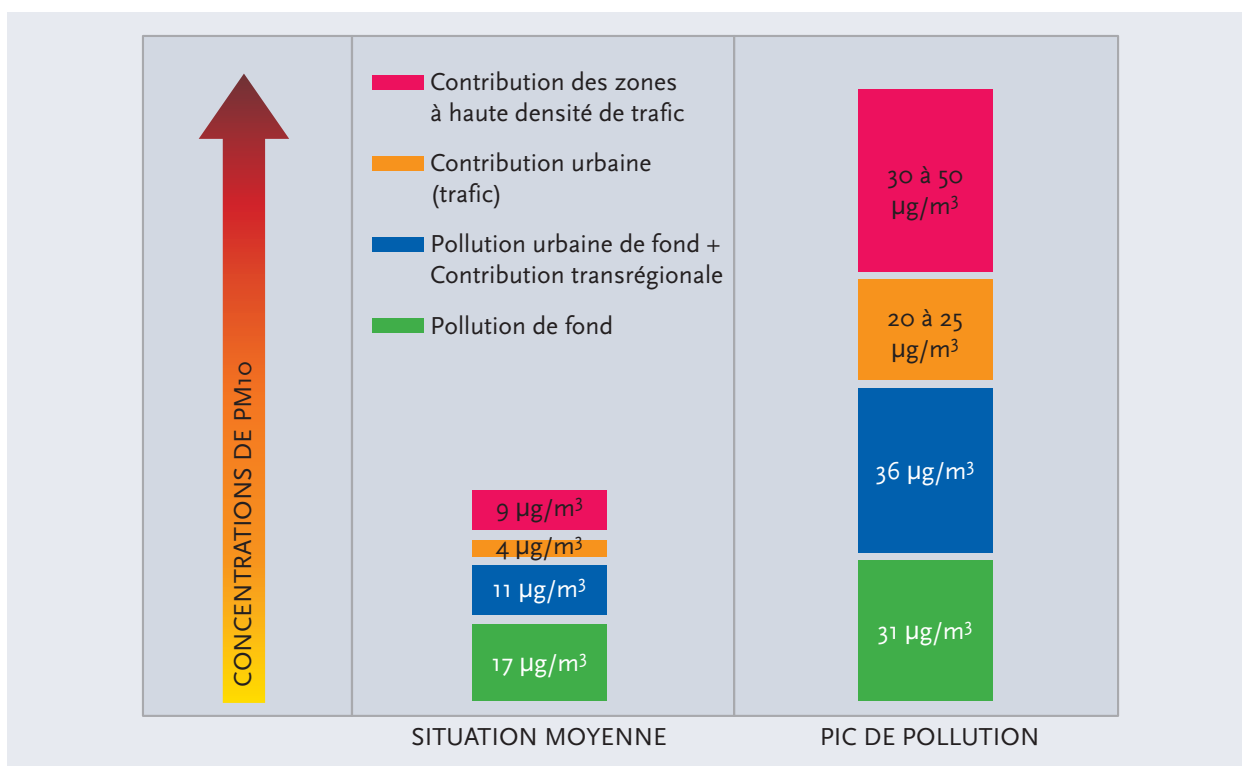
bution transrégionale (station située à Uccle, relativement éloignée de sources d'émissions directes) ;

- contribution urbaine principalement liée au trafic (station située à Molenbeek, influencée par la présence du trafic).

A ces trois apports, il faut aussi ajouter la contribution très locale du trafic dans les zones à haute densité de véhicules qui est estimée sur base de modélisation.

Le graphique 13 présente une estimation des quatre contributions susmentionnées, en situation moyenne, d'une part, et lors de pics de pollution, d'autre part :

GRAPHIQUE 13: Contributions relatives de la pollution de fond, de la contribution transrégionale et de la pollution urbaine aux concentrations mesurées en zone urbaine et dans les zones à haute densité de trafic (période 1998-2008)



Source: CELINE, Cellule Interrégionale de l'Environnement.

Ce graphique illustre le fait que :

- la pollution urbaine de fond combinée à la contribution transrégionale représente une part importante des concentrations mesurées en PM<sub>10</sub> ;
- en situation de pollution, la contribution du trafic joue également un rôle significatif et proportion-

nellement plus important que pour des situations caractérisées par une bonne dispersion (rôle moindre joué par le transport des polluants) ;

- en situation de pollution, au niveau des zones à haute densité de trafic, les émissions des véhicules peuvent influencer les concentrations de PM<sub>10</sub> jusqu'à hauteur de 55%.

En situation de pic de pollution, lorsque les conditions météorologiques sont défavorables à la dispersion des polluants, les sources locales – soit majoritairement le trafic – jouent donc un rôle proportionnellement plus important sur les concentrations mesurées et ce, en particulier au niveau des zones à haute densité de trafic. Dans ce cas, les mesures visant à réduire les émissions générées par le trafic sont susceptibles d’avoir un impact significatif sur les niveaux de concentrations en PM10. En termes de santé publique, cet impact sera d’autant plus important que les suies émises

par les véhicules diesel comptent parmi les particules fines les plus toxiques. Par ailleurs, ces mesures se traduiront également par une réduction sensible des niveaux de concentrations en dioxyde d’azote.

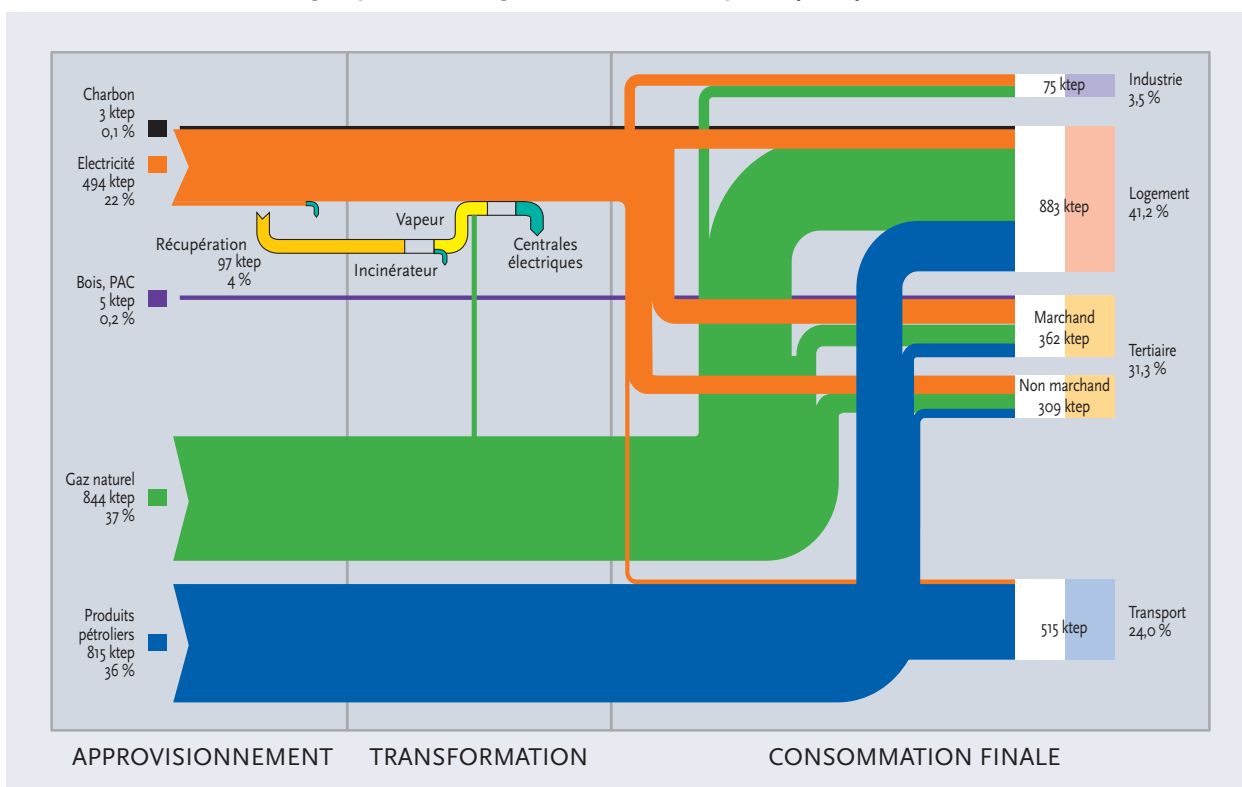
C’est pourquoi, le projet de « Plan d’urgence en cas de pics de pollution » qui doit être prochainement adopté par le gouvernement après enquête publique, comporte une série de mesures visant à réduire les émissions du trafic lorsqu’un pic de pollution est prévu.

• Le bilan énergétique de la Région bruxelloise en 2005

Le bilan énergétique, représenté par un diagramme des flux, permet de schématiser la situation énergétique de la Région. Ce type de diagramme est constitué de 3 parties :

- à gauche : les approvisionnements énergétiques provenant de l’extérieur (autres régions ou autres pays) ;
- au centre : la transformation de l’énergie au sein de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- à droite : la consommation finale.

GRAPHIQUE 14: Flux énergétiques de la Région de Bruxelles-Capitale (2005)



Source: Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable, rapport effectué à la demande de l'IBGE.

Le diagramme des flux élaboré pour 2005 (graphique 14) permet d’appréhender la forte dépendance énergétique qui caractérise la Région bruxelloise, vis-à-vis des autres régions belges ou

de l’étranger : l’énergie approvisionnée par l’extérieur est largement majoritaire ce qui est logique en territoire urbain.

Quelques unités de production d'électricité sont néanmoins situées sur son territoire, dont la principale est la centrale Electrabel de Schaerbeek, qui utilise de la vapeur produite par l'incinérateur de déchets ménagers et assimilés de Neder-over-Hembeek. Les énergies renouvelables (hors biomasse) ne représentent que moins d'un demi % de la consommation de la Région.

Les approvisionnements énergétiques de la Région sont caractérisés par une part importante de gaz naturel et d'électricité. Le charbon a presque disparu. L'électricité est la forme d'énergie qui connaît la plus forte progression depuis 1990 en Région de Bruxelles-Capitale. Elle est continue et ne semble pas s'infléchir avec les années (+42% depuis 1990).

L'approvisionnement total en énergie a légèrement diminué en 2005 par rapport à 2004 (tableau 9), mais a augmenté de 15 % par rapport à 1990 (année de référence pour le protocole de Kyoto).

Au niveau de la *consommation finale*, le principal consommateur d'énergie correspond au secteur résidentiel (les logements). Suivent ensuite le secteur tertiaire et les transports.

La consommation du *secteur résidentiel* peut être scindée en deux composantes :

- Les combustibles (essentiellement du gaz naturel, mais également des produits pétroliers : le mazout) qui sont utilisés pour le chauffage des logements et de l'eau ainsi que pour cuisiner. Leur consommation est liée aux conditions climatiques mais surtout au parc des logements (nombre, maison ou appartement), à leur confort (chauffage central ou non) et à leur isolation.
- L'électricité, qui est utilisée pour l'éclairage, l'alimentation des appareils électroménagers et, dans une moindre mesure, pour chauffer et climatiser certains bâtiments. Sa consommation est en très nette augmentation depuis 1990.

TABLEAU 9: Evolution des caractéristiques de la consommation énergétique de la Région de Bruxelles-Capitale entre 1990 et 2005 (en kilotonnes d'équivalent pétrole (ktep))

		1990	2004	2006
Approvisionnement	Approvisionnement total	1979,5	2300,1	2257,7
	Electricité	346,6	485,2	493,7
	Gaz Naturel	659,6	867,1	844,0
	Produits pétroliers	739,7	841,1	814,7
Consommation	Logements	735,6	898,5	883,4
	<i>Dont électricité</i>	83,8	125,7	126,6
	<i>Dont gaz naturel</i>	427,7	528,1	526,3
	Tertiaire	552,5	673,7	671,4
	Transports	458,9	536,3	514,5
	Industrie	82,1	78,3	75,0

Source: Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable (ICEDD), rapport effectué à la demande de l'IBGE.

Au niveau du *secteur tertiaire*, étant donné que l'activité de bureaux, les équipements électriques et électroniques et les surfaces de bureaux augmentent depuis 1990, les consommations énergétiques suivent le mouvement. La consommation d'électricité est en très nette augmentation depuis 1990. Enfin, la consommation liée à l'*industrie* est largement minoritaire à Bruxelles. Le secteur des fabrications métalliques – avec le poids lourd qu'est Volkswagen (il s'agit pour rappel du bilan de 2005)

– y représente la majeure partie, suivi des secteurs de l'alimentation et de l'imprimerie.

Les premières estimations pour 2006 montrent une diminution des consommations finales de l'ordre de 2 à 3% par rapport à 2005. Cette tendance à la baisse serait accentuée en 2007. La conjugaison d'une année chaude mais pluvieuse en 2006 ainsi que l'évolution du prix de l'énergie en seraient les principales causes.

### 3. Caractéristiques de Bruxelles

Comme nous avons pu le voir plus haut, la Région bruxelloise constitue un pôle économique majeur du pays. Alors que sa superficie équivaut à moins

d'un pour-cent de celle de la Belgique, elle contribue pour près de 19% à la valeur ajoutée brute de l'économie belge.

TABLEAU 10: Fonction centrale

PIB par habitant (indice Belgique = 100)						
	RBC	Région flamande	Brabant flamand	Région wallonne	Brabant wallon	Belgique
2004	198,5	99,2	104,4	72,1	96,5	100,0
2005	198,4	99,1	104,4	72,2	98,4	100,0
2006	194,1	99,9	105,3	71,8	97,6	100,0
PIB par travailleur (indice Belgique = 100)						
	RBC	Région flamande	Brabant flamand	Région wallonne	Brabant wallon	Belgique
2004	121,8	99,9	109,3	87,5	109,8	100,0
2005	122,9	99,7	109,2	87,3	111,1	100,0
2006	121,1	100,3	109,8	87,1	110,5	100,0

Source: ICN, calculs propres.

Le PIB par habitant y est par ailleurs largement plus élevé que dans les autres régions. Il en est de même pour le PIB par travailleur comme le montre les chiffres de l'ICN dans le tableau 10. Ceci implique que Bruxelles concentre une activité à haute valeur ajoutée. Par ailleurs, cette fonction centrale de la Capitale s'étend à la périphérie. Sur la période 1995-2006, la croissance annuelle de la valeur ajoutée a atteint 5,5% dans le Brabant wallon et 4,6% dans le Brabant flamand contre 3,7% dans la Région de Bruxelles-Capitale (voir tableau 10).

Bruxelles, capitale de l'Europe, a également un caractère international prononcé comme le révèlent les indicateurs présentés dans le tableau 11. Ceci a un impact sur l'économie régionale, notamment sur l'emploi. En effet, en 2006, 66% de l'emploi généré par des institutions internationales localisées en Belgique est situé à Bruxelles. De plus, la part de l'emploi généré par ces institutions est probablement sous-estimée puisque ses répercussions au niveau de la sous-traitance (restauration, service de courrier, transport de personnes, etc.) ne sont pas prises en compte.

TABLEAU 11: Caractère international de la Région de Bruxelles-Capitale

Emploi des institutions publiques internationales					
	2002	2003	2004	2005	2006
Commission européenne	15 578	15 610	15 737	12 617	12 875
Comité économique et social (CES)	514	525	618	666	714
Comité des régions (CDR)	125	128	128	453	475
Conseil de l'Union européenne	2 534	2 487	2 619	2 882	2 983
Parlement européen	1 923	2 194	2 309	2 606	2 841
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)	1 126	1 116	1 131	1 171	1 162
Union de l'Europe occidentale (UEO)	40	40	40	41	23
Part des nuitées de tourisme d'affaires dans le total des nuitées*					
	1999	2000	2001	2002	2003
Région de Bruxelles-Capitale	60,7%	58,9%	59,9%	57,5%	54,7%
Région flamande	15,0%	17,8%	16,4%	15,5%	15,0%
Région wallonne	12,0%	13,2%	12,3%	12,3%	11,1%
Belgique	21,2%	23,1%	22,1%	21,5%	20,6%
Place dans le classement des 33 villes européennes où localiser une entreprise**					
	Londres	Amsterdam	RBC		
2006	1	6	5		
2007	1	5	6		
Place dans le classement mondial en terme de qualité de vie ***					
	Londres	Amsterdam	RBC		
2006	39	13	14		
2007	39	13	14		

\* on entend par tourisme d'affaires les nuitées dans le cadre de conférence, de congrès, de séminaires et d'autres fin professionnelles

\*\* Classement réalisé par Cushman & Wakefield (2007)

\*\*\* Classement réalisé par Mercer Human Resource Consulting (2007)

Source : DGSIE, IBSA - Mini-Bru (2007), Cushman & Wakefield (2007), Mercer Human Resource Consulting (2007).

La dimension internationale de Bruxelles-Capitale influence également le type de tourisme présent dans la Région. La spécificité de Bruxelles réside dans une part très importante du tourisme d'affaires. Il représente respectivement 11% et 15% du nombre de nuitées pour la Wallonie et la Flandre et monte jusqu'à 55% à Bruxelles.

Bruxelles est également une des villes européennes les plus appropriées pour localiser une entreprise. En effet, selon l'étude de Cushman & Wakefield (2007) intitulée « European Cities Monitor », Bruxelles se classe sixième sur 33 villes analysées, juste derrière Londres, Paris, Francfort, Barcelone et Amsterdam. Ses qualités principales

seraient l'utilisation de différentes langues, un accès aisé au marché et aux clients ainsi que de bonnes liaisons en matière de transport avec d'autres villes. La Région de Bruxelles-Capitale obtient également un très bon score en ce qui concerne la disponibilité de personnel hautement qualifié et la qualité des télécommunications. Par contre, elle montre certaines faiblesses en matière de pollution et de coût salarial.

Enfin, selon l'étude du cabinet Mercer Human Consulting (2007), Bruxelles se positionne en quatorzième position, juste derrière Amsterdam, dans le classement mondial portant sur la qualité de vie des expatriés.

TABLEAU 12: Marché immobilier

Taux de disponibilité marché du bureau *			
	Londres	Amsterdam	RBC
2007 - 4 <sup>ème</sup> trimestre	4,2	12,4	9,8
2008 - 1 <sup>er</sup> trimestre	3,8	12,0	9,5
Prix des bureaux **, euro/m <sup>2</sup> /année (croissance par rapport au trimestre précédent)			
	Londres (City)	Amsterdam	RBC
2007 - 1 <sup>er</sup> trimestre	952 (0,0%)	330 (1,6%)	300 (1,7%)
2008 - 1 <sup>er</sup> trimestre	891 (0,0%)	330 (0,0%)	295 (-1,7%)

\* Le taux de disponibilité est exprimé comme la proportion entre le nombre de m<sup>3</sup> d'espaces de bureau non-loués et le nombre total de m<sup>2</sup> d'espaces bureaux.

\*\* Il s'agit ici du "prime rent": loyer que l'on peut demander sur le marché ouvert pour un logement haut de gamme, qui fait au moins de 500m<sup>2</sup>.

Source: Jones Jones Lang LaSalle (2007, 2008).

En termes de disponibilité de bureaux, l'étude de Jones Lang LaSalle (2008) estime que le taux de vacances au sein de la Région avoisine les 9,5%, ce qui est de loin supérieur aux 3,8% de Londres. Cependant ce chiffre cache des disparités géographiques. Selon l'Observatoire des bureaux, Bruxelles est caractérisée par une forte dualité entre le centre et les communes plus décentralisées. En effet, comme dans de nombreuses autres zones urbaines, la disponibilité en bureaux devient plus forte et les prix moins élevés à mesure de l'éloignement des lieux de prises de décisions. Toujours selon l'Observatoire des bureaux, 73% du

stock des bureaux est localisé dans le centre et la première couronne de Bruxelles.

Concernant le loyer des bureaux, le premier trimestre 2008 s'est vu caractérisé par une légère baisse des prix par rapport à la fin de l'année 2007. Londres s'est également vue caractérisée par une chute des prix alors que la situation à Amsterdam reste stable.

Une autre grande particularité de Bruxelles est qu'elle constitue une petite économie régionale largement tertiaire.



TABLEAU 13: Spécialisation sectorielle: Contribution à la croissance annuelle moyenne en pourcentage du total

Branche	Belgique (% croissance 1995-2006)	RBC (% croissance 1995-2006)	Belgique (2006 %)	RBC (2006 %)
Agriculture, pêche, forêt, et industries extractives	-0,2%	-0,1%	1,3%	0,1%
Industrie manufacturière, énergie et construction	16,1%	8,3%	26,8%	19,4%
Commerce	14,7%	7,3%	11,9%	8,6%
Horeca	1,6%	2,4%	1,0%	2,8%
Transports et communications	9,1%	15,7%	9,4%	7,6%
Activités financières	3,8%	13,3%	-2,3%	-17,4%
Immobilier, location et services aux entreprises	30,3%	25,3%	32,8%	54,0%
Administration publique et éducation	13,3%	19,2%	10,0%	13,0%
Santé et action sociale	8,6%	6,0%	6,4%	4,9%
Services collectifs, sociaux et personnels et services domestiques	2,8%	2,7%	2,8%	7,0%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Croissance annuelle moyenne de la valeur ajoutée</b>	<b>3,8%</b>	<b>3,7%</b>	<b>4,8%</b>	<b>3,1%</b>

Source: ICN, calculs propres.

En effet, la contribution sectorielle à la croissance de la valeur ajoutée sur la période 1995-2006 diffère sensiblement entre le niveau national et le niveau régional, exception faite du secteur “immobilier, location et services aux entreprises” qui est le plus important aux deux niveaux. A Bruxelles, les secteurs qui apportent le plus à la croissance économique sur les douze dernières années disponibles sont, par ordre d'importance, les secteurs “immobilier, location et services aux entreprises”, “administration publique et éducation”, “transports et communications” et “activités financières”. Au niveau national, après le secteur “immobilier, location et services aux entreprises”, ce sont, dans l'ordre, les secteurs “industrie manufacturière, énergie et construction”, “commerce” et “administration publique et éducation” qui contribuent le plus à la croissance.

En contribution à la croissance de 2006, les deux secteurs marchands les plus importants sont, pour Bruxelles comme pour la Belgique, le secteur “immobilier, location et services aux entreprises” et

le secteur “industrie manufacturière, énergie et construction”. Notons que les “activités financières”, moteur de l'économie bruxelloise depuis plus de 10 ans, ont connu un ralentissement marqué en 2006. Ceci a sans doute contribué à rendre la croissance économique bruxelloise plus faible que celle du Royaume cette année-là.

La composition sectorielle de la Région de Bruxelles-Capitale explique en partie les moins bons résultats de celle-ci en matière de R-D par rapport à la moyenne nationale. En effet, les secteurs tertiaires réalisent, en général, moins d'activités de R-D.

De plus, l'objectif de Lisbonne qui consiste à encourager les pays de l'UE à consacrer 3% du PIB aux dépenses en R-D à partir de 2010, dont deux tiers devraient provenir du secteur privé est d'autant plus difficile à atteindre à Bruxelles que le PIB par tête est très important. Au vu des chiffres nationaux et régionaux, l'objectif européen semble encore bien loin.

TABLEAU 14: Evolution des dépenses de R-D en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique

Dépenses totales de R-D (% du PIB)		
	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2002	1,94%	1,26%
2003	1,88%	1,19%
2004	1,87%	1,18%
2005	1,84%	1,14%
Dépenses de R-D exécutée par le secteur privé (% du PIB)		
	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2002	1,39%	0,67%
2003	1,34%	0,62%
2004	1,31%	0,63%
2005	1,27%	0,60%
Dépenses de R-D exécutée par le secteur public (% du PIB)		
	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2002	0,55%	0,59%
2003	0,55%	0,56%
2004	0,55%	0,55%
2005	0,56%	0,54%

Source : Belspo, ICN, calculs propres.

Comme le montre le tableau 14, en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique, la proportion des dépenses totales de R-D par rapport au PIB ne cesse de diminuer. Une telle réduction ne s'observe pas qu'en Belgique, dans l'UE-15, ces dépenses diminuent également mais de manière plus légère.

Le tableau 14 nous montre également que la R-D est exécutée en plus grande partie par le secteur privé même si cette différence est moins forte pour la Région de Bruxelles-Capitale que pour le Royaume. Comme nous l'avons évoqué plus haut, à l'horizon 2010, le secteur privé et le secteur public devraient atteindre, respectivement, un

niveau de dépenses de R-D par rapport au PIB de 2% et de 1%. Mais cet objectif est un objectif de financement et non de réalisation comme présenté dans le tableau 14.

Pourtant, la Région de Bruxelles-Capitale dispose d'importants centres de recherche universitaires et de sièges sociaux d'entreprises actives en R-D. D'ailleurs, la part du personnel de R-D dans l'emploi total ne cesse d'augmenter entre 2003 et 2005. A Bruxelles, cette part est de 2,05% en 2007 contre 1,86% en Belgique (tableau 15). La Région représente ainsi quelques 17% de la population totale travaillant dans ce secteur dans le pays.

TABLEAU 15: Innovation et entrepreneuriat

Part du personnel de R-D dans l'emploi total (personne physique)		
	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2003	1,78%	1,93%
2004	1,83%	2,03%
2005	1,86%	2,05%
Taux net de création d'entreprises *		
	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2003	0,20%	0,22%
2004	1,50%	2,68%
2005	1,86%	3,03%

\* Le taux de création net est le rapport entre le nombre d'entreprises créées au cours d'une année et le nombre total d'entreprise de l'année précédente.

Source : BELSPO (2008), Ecodata SPF Economie-DGSIE.

Au niveau de la dynamique d'entreprises, au cours de la période 1999-2003, le nombre d'entreprises actives en Région de Bruxelles-Capitale a continuellement baissé. Toutefois, on constate une relance amorcée en 2004 qui se prolonge en 2005 où le taux de création net est largement supérieur en Région bruxelloise qu'au niveau national, marquant ainsi une dynamique plus prononcée du processus création-destruction qu'en moyenne dans le pays.

La Région de Bruxelles-Capitale joue donc un rôle essentiel dans le développement de l'économie belge. Cependant, les retombées pour ses habitants sont limitées. Le tableau 16 reprend un ensemble d'indicateurs témoignant de ce paradoxe du bien-être propre à la Région.

TABLEAU 16: Paradoxe du bien-être

PIB par habitant (Indices Belgique = 100)			
	RBC	Région Flamande	Région Wallonne
2004	198,5	99,2	72,1
2005	198,4	99,1	72,2
2006	194,1	99,9	71,8
Revenu moyen par habitant (Indices Belgique = 100)			
	RBC	Région Flamande	Région Wallonne
2004*	85,7	106,6	92,6
2005*	85,5	106,1	93,5
2006*	84,6	106,1	93,8
Répartition Régionale des bénéficiaires de l'intégration sociale (%)**			
	RBC	Région Flamande	Région Wallonne
2004	24,5	30,5	45,1
2005	25,5	29,4	45,2
2006	26,0	29,1	44,9

\* Année d'exercice.

\*\* Revenu d'intégration sociale + mise au travail

Source: ICN, SPF Economie-DGSIE, SPP Intégration Sociale.

On observe tout d'abord que le PIB brut régional par habitant est deux fois plus élevé que celui du pays. De plus, Bruxelles se positionne dans le trio de tête dans le classement des régions européennes en ce qui concerne le PIB par habitant, juste derrière Londres et Luxembourg. La comparaison de ce niveau élevé de valeur ajoutée par rapport à des indicateurs tels que le revenu moyen par habitant ou encore le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration témoigne d'une forte antinomie à Bruxelles. En effet, le revenu moyen par habitant se trouve sous les moyennes flamande et wallonne. Il atteignait 11.550 euros lors de l'exercice 2006,

contre 13.655 euros pour la moyenne nationale. En outre, alors que seul 10% de la population belge vit à Bruxelles, celle-ci comprend sur son territoire plus de 26% des bénéficiaires de l'intégration sociale, avec une légère tendance à la hausse entre 2004 et 2006.

Deux facteurs expliquent principalement ce paradoxe dit du bien-être à Bruxelles. Il s'agit d'une part du phénomène de périurbanisation amorcé dans les années 60 et d'autre part de la forte proportion de navetteurs parmi les personnes travaillant sur le sol bruxellois.

TABLEAU 17: Evolution de la population et comparaison régionale

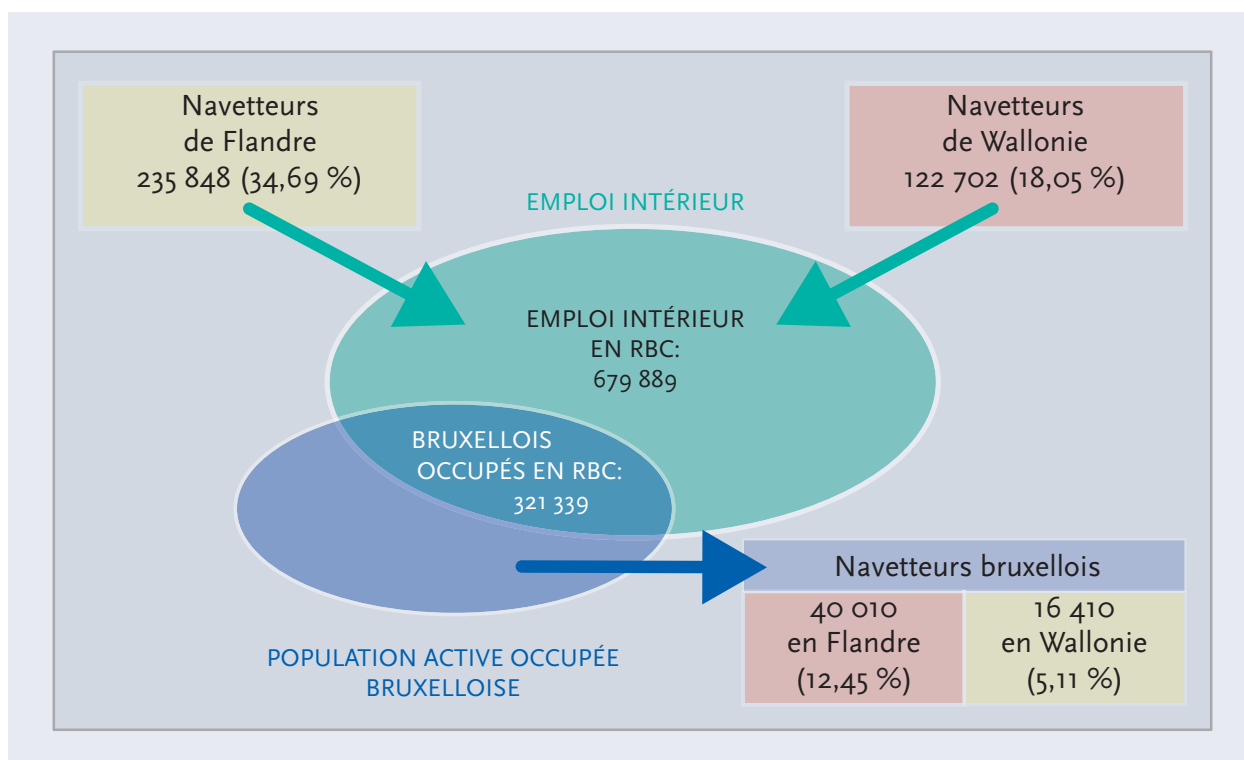
Population au premier janvier (Indice Belgique=100)											
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
RBC	9,4	9,4	9,5	9,6	9,6	9,6	9,7	9,7	9,8	9,9	9,9
Région flamande	58,0	58,0	57,9	57,9	57,9	57,9	57,8	57,8	57,8	57,7	57,7
Région wallonne	32,6	32,6	32,6	32,5	32,5	32,5	32,5	32,5	32,4	32,4	32,4
Age moyen											
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
RBC	39,1	39,0	38,8	38,7	38,6	38,5	38,3	38,2	38,1	38,0	37,9
Région flamande	40,0	40,2	40,4	40,6	40,8	41,0	41,1	41,3	41,4	41,5	41,7
Région wallonne	39,3	39,4	39,5	39,6	39,7	39,9	40,0	40,1	40,2	40,3	40,4
Indicateur Conjoncturel de Fécondité (ICF)											
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
RBC	1,93	2,01	1,91	1,99	2,03	2,04	2,07	2,06	2,07	2,08	2,09
Région flamande	1,56	1,55	1,55	1,57	1,64	1,69	1,73	1,74	1,76	1,77	1,78
Région wallonne	1,77	1,77	1,72	1,73	1,76	1,79	1,84	1,83	1,84	1,84	1,84

Source: 2000 - 2006: observations, DGSIE; 2007 - 2010: Perspectives de population 2007-2010, BFP-DGSIE.

Concernant le premier point, on a en effet observé dès la fin des années 60 qu'une partie des Bruxellois les plus nantis et des ménages avec enfants ont quitté la ville pour la périphérie et la campagne où ils jouissent d'un logement plus spacieux. Cet exode est un des facteurs expliquant la baisse du revenu moyen régional constaté ces dernières années. Néanmoins, depuis 1997, la population bruxelloise a recommencé à croître, principalement en raison de l'augmentation du solde naturel et des immigrations d'autres pays. Depuis le début des années 2000, la croissance démographique régionale est supérieure à celles de la Flandre et de la Wallonie et en 2004, la population bruxelloise dépassait le million d'habitants. Ce seuil n'avait plus été atteint depuis 1980.

Néanmoins, selon les projections du Bureau Fédéral du Plan, cette croissance devrait se ralentir dans les années à venir impliquant une augmentation moins importante de la population bruxelloise. Le tableau 17 nous indique également que la population bruxelloise est jeune, plus jeune que dans les deux autres régions. En outre, l'âge moyen de 38,3 ans en 2006 présente une tendance à la baisse sur les dix premières années du nouveau millénaire. Le taux de fécondité (2,07) est, quant à lui, plus élevé que dans les deux autres régions. Le Bureau Fédéral du Plan (BfP) explique cette observation notamment par la présence massive d'étrangers à Bruxelles. Il démontre en effet que les mères issues du reste du monde affichent une fécondité nettement plus élevée que les mères de nationalité belge.

GRAPHIQUE 15: Emploi intérieur et population active occupée en Région de Bruxelles-Capitale, 2007



Source: ACTIRIS, SPF Economie-DGSIE (EFT), calculs propres.

La deuxième explication à la présence du paradoxe du bien-être a trait au marché du travail bruxellois. Le graphique 15 présente une image de la répartition de l'emploi intérieur au sein de la Région en fonction du lieu d'habitation des travailleurs. Sur base des données définitives de l'Enquête sur les Forces du Travail pour 2007, les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale ont bénéficié de 321.339 emplois sur les 679.889 emplois disponibles. En d'autres termes, plus d'un emploi sur deux est occupé par des travailleurs issus des Régions wallonne et flamande (53%). Les navetteurs wallons occupent 18,1% des emplois et les navetteurs flamands 34,7%. On voit donc que la concentration d'activité à Bruxelles, qui fait d'elle le premier bassin d'emploi du pays, attire un grand

nombre de navetteurs. Ceux-ci génèrent une partie de la production bruxelloise mais effectuent probablement la majeure partie de leurs dépenses en dehors de Bruxelles. De plus, ils sont taxés dans leur région d'origine.

La conséquence première est que le niveau de l'emploi intérieur (mesuré au lieu de travail) ne reflète pas le niveau de la population active occupée (mesurée au lieu de domicile). Il faut toutefois faire remarquer que Bruxelles est la région qui affiche le taux de mobilité (défini comme la proportion de la population occupée qui réside dans une région et travaille dans une autre) le plus élevé des trois régions avec 14,9% contre 9,8% pour la Région flamande et 13,0% pour la Région wallonne en 2007.

TABLEAU 18: Paradoxe du marché du travail

Part des emplois occupés par des travailleurs disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur (%) *				
	Belgique		Région de Bruxelles-Capitale	
2005	36,8		50,7	
2006	37,6		51,9	
2007	37,9		53,0	
Part des personnes peu qualifiées dans le chômage (%) **				
	Belgique		Région de Bruxelles-Capitale	
2005	42,2		45,9	
2006	42,1		43,7	
2007	41,5		46,3	
Taux de chômage: total et jeunes (15-24) (%) ***				
	Belgique (total)	RBC (total)	Belgique (jeunes)	RBC (jeunes)
2005	8,5	16,5	21,5	34,7
2006	8,3	17,7	20,5	35,3
2007	7,5	17,2	18,8	34,4

\* Par enseignement supérieur, on entend formation supérieure (après études secondaires).

\*\* Par peu qualifié, on entend niveau d'enseignement secondaire inférieur au maximum.

\*\*\* Les données proviennent de l'EFT qui utilise la définition du chômage du Bureau International du Travail. Sont considérées comme "chômeurs" toutes les personnes âgées de 15 ans et plus qui au cours de la période de référence (les 4 semaines précédant l'enquête) sont: sans emploi, disponibles sur le marché du travail et à la recherche active d'un emploi.

Source: SPF Economie - DGSIE.

La "pression concurrentielle" exercée par les navetteurs sur le marché du travail explique en partie le taux de chômage élevé que l'on observe au sein de la Région. Selon les données définitives de l'Enquête sur les Forces de Travail, celui-ci atteignait 17,2% en 2007 à Bruxelles contre 7,5% au niveau national. Cette problématique du chômage bruxellois est également expliquée par une discordance notable entre les qualifications possédées par le demandeur d'emploi et celle recherchée par les employeurs. Plus de 50% des emplois en Région bruxelloise sont occupés par des travailleurs possédant un diplôme de l'enseignement supérieur (ce pourcentage équivaut à 38% pour l'ensemble de la Belgique). La demande de la part des firmes bruxelloises pour une main d'œuvre hautement qualifiée provient, pour une grande part, de la concentration plus forte du secteur tertiaire depuis quelques décennies, comme

expliqué plus haut. A l'opposé, la population de chômeurs au sein de la Capitale est composée à hauteur de 46,3% de personnes peu qualifiées, ce qui s'explique partiellement par le déclin du secteur industriel manufacturier.

On voit donc que les chances d'accéder au marché du travail ne sont pas les mêmes pour tout le monde et que certains ont plus de mal que d'autres à s'y insérer de façon durable. Ainsi, le taux de chômage des jeunes en Région bruxelloise est également très inquiétant et atteint 34,5% en 2007, contre 18,8% pour la Belgique dans son ensemble. Les jeunes qui viennent de quitter l'école trouvent difficilement du travail, pour lequel ils n'ont aucune expérience. Par conséquent, ils risquent de tomber dans un cercle vicieux étant donné que leur manque d'expérience diminue d'autant plus les chances de trouver un emploi.



## Références

- 
- Bureau Fédéral du Plan (2008), « Perspectives de population 2007-2060 », Planning Papers No 105, Bureau Fédéral du Plan.

---

  - Bureau Fédéral du Plan (2008), « Perspectives économiques 2008-2013 », Bureau Fédéral du Plan, 21 mai 2008.

---

  - Cushman & Wakefield (2007), « European Cities Monitor 2007 », Cushman & Wakefield.

---

  - DEXIA Banque (2008), « Perspectives économiques », DEXIA Banque, Avril 2008, Mai 008.

---

  - Fonds Monétaire International (2008), « Perspectives de l'économie mondiale: logement et cycle conjoncturel », Etudes Economiques et Financières, Avril 2008.

---

  - ING Bank, Economics Department (2008), « Monthly Forecast Update », ING Bank, Mai 2008.

---

  - Jones Lang LaSalle (2007), « European Office Property Clock Q1 2007 », Jones Lang LaSalle.

---

  - Jones Lang LaSalle (2008), « European Office Property Clock Q1 2008 », Jones Lang LaSalle.

---

  - Société Générale, Service des Etudes Economiques (2008), « Analyse mensuelle de la situation économique », Société Générale, Avril 2008, Mai 2008.

---

## Liste des tableaux

TABLEAU 1:	Evolution du cours de change du dollar US par rapport à l'Euro	11
TABLEAU 2:	Taux de croissance annuelle du PIB en volume : comparaison entre la Région de Bruxelles-Capitale, le Royaume et l'UE-15	13
TABLEAU 3:	Evolution de l'indice des prix à la consommation	15
TABLEAU 4:	Emploi intérieur total (% de croissance annuelle)	18
TABLEAU 5:	Comparaison du taux d'emploi en % de la population de 15 à 64 ans	20
TABLEAU 6:	Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (données administratives)	21
TABLEAU 7:	Taux de chômage (données administratives)	21
TABLEAU 8:	Taux de chômage (données d'enquête)	21
TABLEAU 9:	Evolution des caractéristiques de la consommation énergétique de la Région de Bruxelles-Capitale entre 1990 et 2005 (en kilotonnes d'équivalent pétrole (ktep))	25
TABLEAU 10:	Fonction centrale	26
TABLEAU 11:	Caractère international de la Région de Bruxelles-Capitale	27
TABLEAU 12:	Marché immobilier	28
TABLEAU 13:	Spécialisation sectorielle: Contribution à la croissance annuelle moyenne en pourcentage du total	29
TABLEAU 14:	Evolution des dépenses de R-D en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique	30
TABLEAU 15:	Innovation et entrepreneuriat	31
TABLEAU 16:	Paradoxe du bien-être	32
TABLEAU 17:	Evolution de la population et comparaison régionale	33
TABLEAU 18:	Paradoxe du marché du travail	35

## Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1:	Comparaison de l'indicateur composite avancé de l'activité économique avec l'évolution conjoncturelle selon l'indicateur de l'activité économique et le PIB de la Région de Bruxelles-Capitale	6
GRAPHIQUE 2:	Comparaison de l'indicateur avancé du marché du travail avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale	7
GRAPHIQUE 3:	Evolution du commerce mondial en termes réels 1996-2007	8
GRAPHIQUE 4:	Evolution trimestrielle du PIB en euros chaînés	10
GRAPHIQUE 5:	Evolution du prix du pétrole brut	12
GRAPHIQUE 6:	Croissance annuelle de la valeur ajoutée brute en Région de Bruxelles-Capitale, dans les arrondissements de la périphérie et en Belgique	14
GRAPHIQUE 7:	Evolution de la production industrielle en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique	16
GRAPHIQUE 8:	Enquête sur la conjoncture dans l'industrie manufacturière et la construction en RBC	17
GRAPHIQUE 9:	Enquête sur la conjoncture dans les services aux entreprises en RBC	18
GRAPHIQUE 10:	Evolution de l'emploi intérieur	19
GRAPHIQUE 11:	Indice du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique (1990 = 100)	20
GRAPHIQUE 12:	Evolution des concentrations moyennes en NO <sub>2</sub> relativement à la future norme européenne - station de Molenbeek (1994-mai 2008)	22
GRAPHIQUE 13:	Contributions relatives de la pollution de fond, de la contribution transrégionale et de la pollution urbaine aux concentrations mesurées en zone urbaine et dans les zones à haute densité de trafic (période 1998-2008)	23
GRAPHIQUE 14:	Flux énergétiques de la Région de Bruxelles-Capitale (2005)	24
GRAPHIQUE 15:	Emploi intérieur et population active occupée en Région de Bruxelles-Capitale, 2007	34